FRAPNA

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

# LOIRE

# Edito

## Déficit de Nature ?

Si, comme l'affirment les sondages, 91 % des Français* sont préoccupés par la protection de l'environnement, la FRAPNA Loire, qui mène au quotidien des actions locales pour la protection de la faune et de la flore, des milieux naturels par la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, a encore de beaux jours devant elle pour traiter de la Nature avec le sérieux qu'elle mérite. Nos partenaires institutionnels et privés ne s'y sont pas trompés : tous assurent vouloir mener la transition écologique avec nous.

En 2016, l'heure est grave car nous avons cru devoir fermer l'Ecopôle du Forez, le site Nature de référence dans la Loire. L'aide exceptionnelle de la Ville de Saint-Etienne nous a permis de résister et l'implication de nos bénévoles a fait le reste ! Aujourd'hui le patrimoine naturel ligérien doit être préservé par la classe politique locale et par les leaders d'opinion.

La dégradation accélérée de notre environnement de proximité et ses conséquences sur la santé, interdisent de poursuivre la politique de l'autruche. Nous agissons depuis plus de quarante ans en faveur de la biodiversité et nous avons le devoir de nous questionner sur l'héritage que nous entendons laisser aux générations futures.

La Nature est source de solutions que nous devons promouvoir par l'éducation à l'environnement. Le nombre d'animations baisse fortement suite à la suppression des campagnes pédagogiques financées par la Région. En 2016, 17 318 enfants ont néanmoins été sensibilisés.

La vague environnementale ouvre bien des opportunités. Et c'est ce que défendent les administrateurs et les salariés de notre association depuis 1984.

Le Conseil d'Administration et les salariés mènent une profonde réflexion pour rester dans l'action. Ainsi, nous avons porté la cause de l'environnement dans 192 commissions consultatives. La FRAPNA Loire est notamment membre du Comité Territorial d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes pour suivre au plus près les éventuelles améliorations de la pollution de l'air et participe aux réunions de travail de différents comités de rivières pour réduire les pollutions de toutes origines et pour protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Nous réussirons le défi de la transition écologique parce que nous dialoguons en permanence avec l'ensemble de la société civile et les élus et que nous plaidons la cause de la Nature et de l'environnement auprès des « décideurs ».

*Sondage IFOP

**Raymond Faure**
Président
de la FRAPNA Loire

FRAPNA Loire
11 rue René Cassin - 42100 Saint-Etienne
www.frapna-loire.org / frapna-loire@frapna.org
04 77 41 46 60

Document édité par la FRAPNA Loire,
11 rue René Cassin, 42100 Saint-Etienne
Directeur de la publication : Raymond Faure
Conception graphique : Cito
Adaptation : Véronique Michel/FRAPNA Loire
Imprimé par Reboul sur du papier 100 % recyclé
Relecture : Christophe Dumas/FRAPNA Loire,
Marie-Anne Menoud/FRAPNA Loire
Crédits
Graphiques : Véronique Michel/FRAPNA Loire
Icones : The noun project (365, AfterGrind, Andrey, T. Belkina, E. Boatman, G. Cresnar, L. Hancock, Ikon, W. Joseph, N. Kulkarni, Mello, N. Morand, L. Prado, Rockicon, I.Ruiz, Third Eye)
Photos :
Couverture : Mare naturelle à Saint-Romain-en-Jarez - K. Marie-Louise-Henriette/FRAPNA Loire
Intérieur : Fotolia (p 3), Y. Thonnérieux (p 6-7), V. Michel (p 12-13, p 34-35), Pexels (p 16-17), G. Suchecka (p 39), Unsplash (p 40-41)

Bilan carbone pour 100 g de document édité

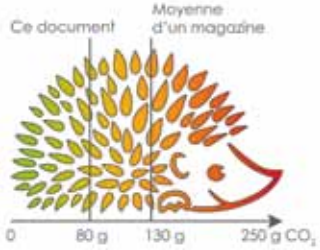


Un exemple de ce document a généré 98 g de $CO_2$.

# Sommaire


**Notre année** / 4

**Notre fédération** / 6

- France Nature Environnement
- Union régionale FRAPNA
- FRAPNA Loire

**Nos actions** / 12

- Démocratie & écologie
- Stopper l'érosion de la biodiversité
- Changer de modèle de développement

**Notre communication** / 32

**Nos partenaires** / 34

**Nos finances** / 36

**Nos associations** / 39

## CODERST

Commission consultative départementale qui délibère sur convocation du préfet pour lui donner des avis concernant certains projets et lui permettre de prendre les actes réglementaires *ad hoc*. Les avis du CODERST n'ont aucune valeur décisionnaire. Cela concerne notamment les actes de police administrative des installations classées pour la protection de l'environnement, mais aussi des installations, ouvrages, travaux, aménagements relevant de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

## CDPENAF

La CDPENAF peut être consultée pour toute question relative à la réduction des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou à usage agricole, ainsi que sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation de ces espaces.

Elle émet, dans les conditions définies par le code de l'urbanisme, un avis sur l'opportunité, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, de certaines procédures d'urbanisme.

## CDNPS

Le rôle d'instance consultative chargée d'émettre des avis est exercé par les formations spécialisées. La commission se réunit en 6 formations spécialisées : de la nature, des sites et des paysages, de la publicité, des carrières, de la faune sauvage captive, des unités touristiques nouvelles.

## CDOA

Commission consultative qui est chargée de la mise en oeuvre de politiques départementales (projet agricole départemental). Elle rend un avis sur des dossiers (structures, installations...) et sert d'instance de concertation et d'orientation.

## COPIL Natura 2000

Organe officiel de concertation et de débat, le COPIL conduit l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) d'un site Natura 2000. Il organise ensuite la gestion du site et le suivi de la mise en œuvre des actions définies dans le DOCOB. Le réseau Natura 2000 consiste en un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1 753 sites, dont 21 dans la Loire.

## Que signifie...

**CDPENAF : Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers**
**CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites**
**CDOA : Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture**
**CESER : Conseil Economique Social et Environnemental Régional**
**CLE : Commission Locale de l'Eau**
**CNPN : Conseil National de Protection de la Nature**
**CODERST : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques**
**COMINA : COmmission des MIlieux Naturels Aquatiques**
**COPIL : COmité de PILotage**
**CSS : Commission de Suivi des Sites**
**DOCOB : DOCument d'OBjectifs**
**PLU : Plan Local d'Urbanisme**
**SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux**
**SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux**
**SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale**

## CSS

Instance d'information et de concertation autour des sites industriels à risque, pour favoriser l'échange et l'information de proximité. Ces commissions ont comme mission de veiller au bon fonctionnement des installations de traitement et d'être le relais entre l'exploitant et les populations vivant sur la zone sur laquelle se trouve l'installation.

## CLE

C'est l'instance locale de concertation qui élabore le SAGE. Sa composition fait l'objet d'un arrêté préfectoral. La CLE définit des axes de travail, recherche les moyens de financement et organise la mise en œuvre du SAGE avec une volonté majeure : réussir la concertation interne et externe, anticiper et résoudre les conflits d'usage.

## Contrats de rivières

Outil de gestion territorial de l'eau qui existe depuis 1981 en France. Il résulte d'une volonté politique locale et n'est pas imposé par l'Administration. Le Contrat de Rivière est un outil de programmation. Il se traduit par un programme quinquennal d'actions multi-thématiques (lutte contre la pollution domestique, gestion de la ressource en eau, restauration des milieux, animation, tourisme...) à l'échelle d'un territoire hydrographique pertinent. C'est un outil qui permet la mise en œuvre d'une organisation collective entre les acteurs de l'eau sur le territoire concerné et la pérennisation d'actions coordonnées dans le domaine de l'eau.

## COMINA

Cette commission est chargée de proposer les orientations de protection et de gestion des milieux naturels aquatiques à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Elle est consultée sur les projets de schémas départementaux de vocation piscicole. Elle peut être consultée sur le SDAGE et sur les SAGE, ainsi que sur le programme d'intervention de l'agence de l'eau et plus largement sur toute question relative aux milieux naturels aquatiques dans le bassin.

## PLU

Outil de gestion du sol, le Plan Local d'Urbanisme organise le cadre de vie. Il dessine le visage de la ville de demain en conciliant les intérêts communaux et ceux de l'agglomération. Il contient notamment le projet d'aménagement et de développement durable qui « fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques ».

**192 commissions**

## SCoT

Document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Il traite les questions de la consommation des espaces, de la répartition des commerces et services, des performances énergétiques, de la diminution des déplacements et émissions de gaz à effet de serre, de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

## CESER

Assemblée consultative régionale, elle contribue à l'expression de la société civile en Rhône-Alpes. Elle est destinée à exprimer une vision, partagée avec les acteurs de terrain, des enjeux fondamentaux pour la région et ainsi à éclairer le choix des décideurs politiques pour l'avenir des Rhônalpins.

## CNPN

Le Conseil National de la Protection de la Nature est une commission administrative à caractère consultatif, missionnée pour donner au ministre chargé de la protection de la nature, qui en assume la présidence, son avis sur les moyens propres à préserver et à restaurer la diversité de la faune et de la flore sauvages et des habitats naturels.

# Notre fédération


France Nature Environnement / 8

Union régionale FRAPNA / 9

FRAPNA Loire / 10

# FNE EN 2016, C'EST...

## Un mouvement citoyen d'intérêt général

**850 000** bénévoles et salarié.e.s dans toute la France, métropole et outre-mer

Des militants présents **dans plus de 10 000 commissions**

**+ 2 millions** de personnes sensibilisées à la protection de la nature grâce à **100 000 actions** d'éducation à l'environnement

**3 500** associations regroupées au sein de 70 associations membres

**90** réserves naturelles gérées

Plus de **600** actions en justice

## Une équipe mobilisée

**180** bénévoles impliqué.e.s au quotidien

**46** salarié.e.s = le soutien opérationnel

## 3 défis

- Stopper les causes d'érosion de la biodiversité et la surexploitation des ressources
- Protéger l'homme et participer à la vie démocratique
- Changer de modèle de développement

## 14 réseaux thématiques

**1 réseau =** 1 responsable bénévole + 1 coordinateur.trice salarié.e
+ des militant.e.s de toutes les associations = plus de compétences, des points de vue multiples

**Agriculture** / **Biodiversité et biotechnologies** / **Eau et milieux aquatiques** / **Énergie**
Éducation et sensibilisation à la nature / Forêt / Juridique / Montagne / Océans, mers et littoraux
Prévention et gestion des déchets / Risques et impacts industriels / Santé et environnement
**Transports et mobilité durables** / **Villes et territoires soutenables**

# LA FRAPNA

## Une fédération reconnue d'utilité publique

**Agréée au titre de la protection de l'environnement, indépendante de tout pouvoir**

**Créée en 1971**

**+ de 200 associations**

**52 378 adhérents**

**Présente dans + de 1 500 instances de décision**

**Chaque année, + de 250 000 personnes sensibilisées**

## Une équipe

**84 salariés** main dans la main avec les **bénévoles**

## 10 réseaux thématiques

**agriculture, biodiversité, eau et milieux aquatiques, éducation et sensibilisation à la nature et à l'environnement, forêt, juridique, montagne, santé et pollutions, environnement et urbanisme**

La FRAPNA est la fédération des associations de protection de la nature de Rhône-Alpes.

### Nos enjeux

- Défendre les « biens communs » : le sol, l'air, le vivant, l'eau.
- Agir ensemble dans une nouvelle donne territoriale.

### Comprendre

- Pour mieux protéger la nature et l'environnement, il est indispensable d'en saisir la complexité.
- Nous sommes présents sur le terrain et menons un travail de fond.
- Nous partageons nos connaissances, pour que chacun détienne les clés du débat environnemental.

### Sensibiliser

- Par l'éducation à l'environnement et au développement durable.
- La FRAPNA est impliquée dans plus de 1 500 réunions de concertation par an.

### Mobiliser

Nous croisons nos analyses et veillons à la cohérence et à la complémentarité des plaidoyers.

### Défendre

S'il le faut, nous défendons l'environnement devant la justice.

# La FRAPNA Loire

La FRAPNA Loire voit le jour en 1984 d'une volonté commune des associations de protection de la Nature du département d'harmoniser leurs actions en se regroupant au sein d'une fédération. 18 associations sont engagées à nos côtés dans la protection de l'environnement. La FRAPNA conduit des actions de protection de la faune et de la flore, des milieux naturels et de l'environnement.

## CONNAÎTRE, PRÉSERVER ET VALORISER LES MILIEUX NATURELS DE NOTRE DÉPARTEMENT

Nos écosystèmes constituent un patrimoine précieux mais fragile. Nous agissons en protégeant les espèces, en réalisant des suivis scientifiques et des inventaires faunistiques et floristiques.

## RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES POUR MAINTENIR LA BIODIVERSITÉ

Ceci se fait notamment par la réhabilitation et la gestion de sites de nature, la mise en place de sentiers... La création de l'Ecopôle du Forez est un exemple de réhabilitation et une réussite pour le tourisme de nature dans notre département.

La gestion, avec le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL) de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire, permet de préserver un milieu emblématique aux portes de Saint-Etienne.

## VEILLER

Pollutions, dégradations de notre environnement et du patrimoine naturel : la FRAPNA propose des alternatives pour l'aménagement et le développement de notre territoire au sein de commissions et d'instances officielles. Enfin, elle porte des contentieux quand le dialogue est rompu.

## ÉDUQUER À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT

La FRAPNA Loire sensibilise près de 203 662 personnes par an, dont 17 318 enfants sur le département de la Loire.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Raymond FAURE*
Vice-Président : Alain BONARD*
Vice-Président : Jacky BORNE*
Vice-Président : Bruno LEMALLIER*
Trésorière : Josy DEFOUR*
Secrétaire : Gisèle PEYRE*
Patrick BALLUET
Yvonne BARRET*
Pierre-Marie BESSON
Philippe COCHET
Eliane COGNARD*
Jean-Jacques COGNARD *
Jean-Luc COMETTI
Gérard GAULE
Véronique GUILLAUME
Julia LOURD
Emmanuel MAURIN
Christiane PARET
Philippe PEYROCHE*
Bernard SCHUMMER

* membres du Bureau

**18**
associations fédérées

**6 813**
adhérents

**203 662**
personnes sensibilisées

**26**
salariés
13 hommes
12 femmes

**192**
commissions consultatives

**284 199**
données naturalistes

www.frapna-loire.org

## L'ÉQUIPE SALARIÉE

**Christophe DUMAS**, directeur général

### Pôle adminsitratif
**Elisabeth BOUDARD**, secrétaire, licenciement inaptitude (avril)
**Isabelle GERMANAZ**, secrétaire
**Corinne DI DONATO**, comptable

### Pôle Environnement
**Marie-Anne MENOUD**, directrice scientifique
**Guillaume BOUCHUT**, animateur de la campagne Zéro pesticide et coordinateur de projets
**Floriane MONNIER**, chargée de mission jusqu'au 30-06

### Pôle Conservation
**Benjamin THIRION**, conservateur de la RNR des gorges de la Loire
**Ludovic TAILLAND**, conservateur de l'Ecozone du Forez/responsable du pôle Conservation
**André ULMER**, responsable pôle Conservation, retraité le 01-06
**Diane CORBIN**, chargée de mission Botanique/adjointe au conservateur de l'Ecozone
**Mélanie HIGOA**, chargée de mission
**Yoann BOEGLIN**, chargé de mission Patrimoine naturel
**Emilie JOLY**, chargée de mission Patrimoine naturel
**Mickaël VILLEMAGNE**, chargé de mission Patrimoine naturel
**Johanne LAGARDE**, chargée de mission du 01-01 au 03-05

### Pôle juridique
**Tristan RICHARD**, juriste

### Pôle Tourisme
**Valérie DARNE**, promotion tourisme de nature, licenciement économique le 01-10
**Eric GALICHET**, éducateur à l'environnement/chargé de mission Tourisme Ecopôle
**Richard BIO**, accueil Réserve
**Katia MOREAU**, accueil Ecopôle
**Eliane LAGER**, accueil Ecopôle, en accident du travail
**Joëlle GODDE**, accueil Ecopôle, licenciement économique

### Pôle Education
**Céline CHARBONNIER**, responsable Pôle Education
**Fabien BONNISSOL**, coordinateur pédagogique/chargé de mission Développement Durable
**Nadège CHARPENTIER**, éducatrice à l'environnement
**Marion CREGNIOT**, éducatrice à l'environnement
**Elodie GALLEY**, éducatrice à l'environnement du 01-03 au 30-06
**Emilie DOR**, éducatrice à l'environnement du 25-02 au 27-08
**Cindy MOLINARO**, éducatrice à l'environnement du 25-03 au 30-06

### Pôle Communication
**Gilles ALLEMAND**, chargé de communication
**Véronique MICHEL**, communication visuelle/conception web
**Dominique DOS SANTOS**, chargé de mission

### Pôle Entretien
**Bruno PUZENAT**, entretien extérieur Ecopôle
**Jean-Louis NICOLAS**, entretien extérieur Ecopôle
**Imaad HASNAOUI**, entretien intérieur jusqu'au 30-04

## STAGIAIRES

### Pôle adminsitratif
**Laura BERRETONI**, MIFE Loire Sud, secrétariat

### Pôle Environnement
**Mélanie ESPINOSSA**, université Jean Monnet, Saint-Etienne, charte « zéro pesticide »

### Pôle Conservation
**Richard CHAMPAVERT**, Projexia
**Laila DE VOS**, université de Picardie, suivi sympetrum
**Macha JOANIN**, université de Pau et des Pays de l'Adour, inventaire mares
**Fabien LAURENSON**, Famille rurale d'Anse
**Damien PALET**, université de Caen, inventaire ABC
**Mathieu SOAZIG**, université de Rennes 1, inventaire bords de routes

### Pôle Communication
**Julien DURANÇON**, Webecom, site Web Ecocitoyens
**Mathilde LEPITRE**, Lycée Honoré d'Urfé, Loire en Vert
**Hugo OTT**, Lycée Honoré D'Urfé, Loire en Vert

## VOLONTAIRES SERVICES CIVIQUES

### Pôle Environnement
**David LOTH**, aménagement de la cour

### Pôle Conservation
**Delphine BUSSON**, ancrage territorial de la RNR des gorges de la Loire
**Bastien NUSBAUM**, ambassadeur d'espace naturel
**Manon VERLINGUE**, ambassadrice d'espace naturel

### Pôle Éducation
**Vincianne AUDART**, alimentation
**Corentin MOLIERE**, jardin et vie associative
**Emilie PANAYS**, jardin

### Pôle Communication
**Tiphaine DACLIN**, appui pôle communication

# Nos actions


Démocratie & écologie / 14

Stopper l'érosion de la biodiversité / 19

Changer de modèle de développement / 26

# Education à l'environnement

Céline Charbonnier, RESPONSABLE DU PÔLE EDUCATION

**EDUCATION**

La FRAPNA Loire est agréée au titre du code de l'éducation pour apporter son concours au service public de l'Education Nationale dans l'Académie de Lyon. Notre démarche consiste à construire les projets avec les enseignants.

## ÉVOLUTION QUANTITATIVE

Le nombre d'animations baisse depuis 2013. Cette baisse est particulièrement significative en 2016 avec près de 11 % par rapport à 2015 et de près de 19 % par rapport à 2013. Cette baisse s'explique par une diminution des financements octroyés par les communes et s'amplifie par la suppression des campagnes financées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

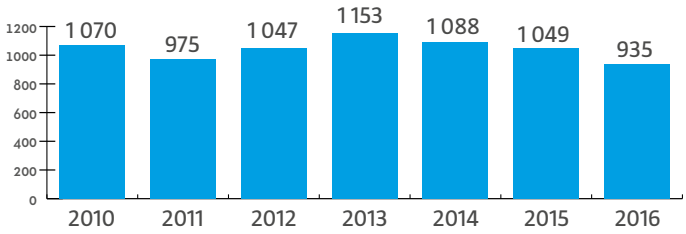


**935 animations**

**19 923 personnes sensibilisées**

dont
17 318 enfants
2 605 adultes

**76 % animations scolaires**

**92 % satisfaits**

© FRAPNA Loire

## LES PUBLICS

56 % des animations s'effectuent auprès des écoles élémentaires (CP au CM2). La FRAPNA met également en place à destination du grand public de nombreuses activités gratuites sur l'écocitoyenneté (fabrication de cosmétiques et de produits d'entretien, écoconduite, compostage et tri des déchets...), le jardinage biologique et la nature en ville.

En 2016, nous avons proposé des ateliers supplémentaires sur l'alimentation et l'environnement. Ces ateliers pourraient être pérennisés grâce à une activité salariée si la FRAPNA Loire trouvaient les financements (animation, communication, fournitures).

Depuis plusieurs années, la FRAPNA Loire poursuit ses efforts pour sensibiliser d'autres publics : lycéens, étudiants et personnes en situation de handicap.

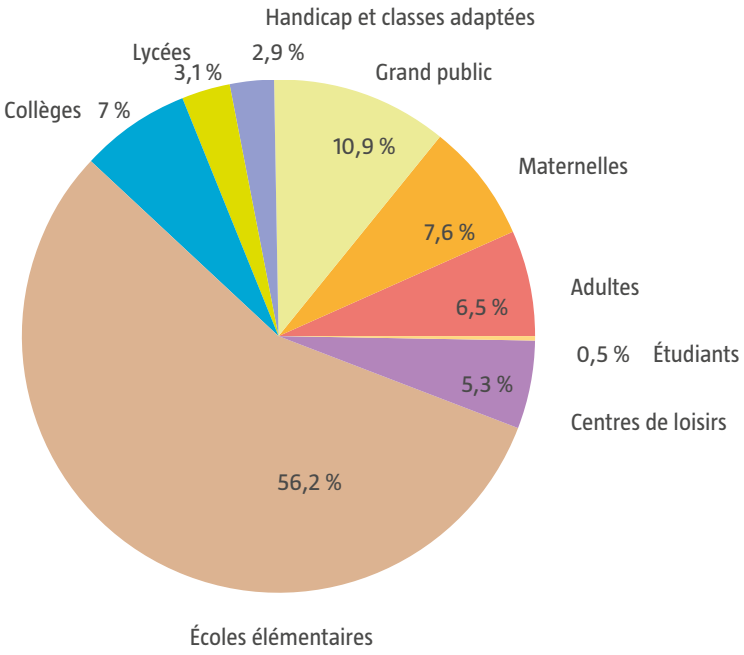


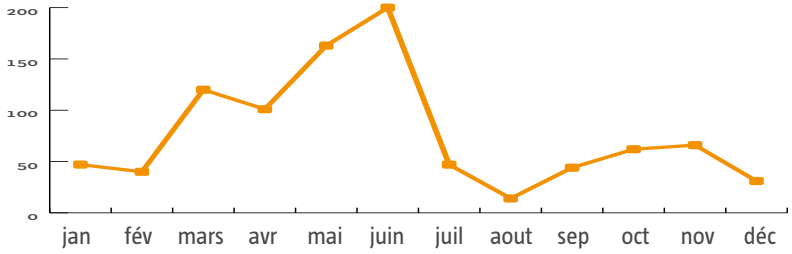


## RÉPARTITION AU COURS DE L'ANNÉE

L'augmentation du nombre d'animations de mars à juin (graphique ci-contre) nécessite le renforcement de l'équipe par une ou plusieurs personnes en contrat à durée déterminée.

## RÉPARTITION THÉMATIQUE

La FRAPNA varie les approches lors des animations par des activités sensorielles, artistiques ou sensibles. La biodiversité (40 % de nos interventions) aborde la forêt, les corridors biologiques, le sol, le castor, les oiseaux de l'Ecopôle du Forez... Ce thème constitue la spécialité de la FRAPNA qui s'appuie sur ses compétences en éducation à l'environnement, ainsi que sur celles de gestionnaire d'espaces naturels. Le thème eau/rivière comprend des animations sur la mare.

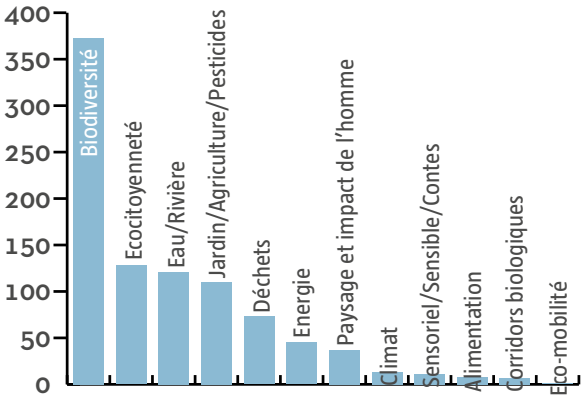


## LOCALISATION

54 % des animations se sont déroulées en extérieur. Elles permettent à nos publics de prendre contact avec le milieu naturel et de renouer avec la nature.

Nos éducateurs favorisent l'observation et le contact avec la nature, que ce soit dans la cour de l'école ou un espace naturel remarquable riche en biodiversité. Les kits pédagogiques édités par la FRAPNA proposent un grand nombre d'activités d'observation de la nature dans le cadre d'une démarche scientifique ou culturelle.

## ÉVALUATION DES ANIMATIONS

Après chaque animation, nos éducateurs remettent au responsable du groupe une fiche d'évaluation à nous renvoyer. La synthèse de ces fiches s'effectue par année scolaire. Pour 2015-2016, 92 % de nos animations sont jugées très bonnes.

# Changeons d'**air**

AIR

Jacky Borne, ADMINISTRATEUR

Membre du Comité Territorial d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, la FRAPNA Loire s'interroge sur les communiqués optimistes concernant une éventuelle amélioration de la pollution de l'air depuis ces dix dernières années.

Plusieurs raisons rendent cette affirmation ambiguë :

- Les impacts délétères de la pollution n'ont pas d'effets de seuil et agissent dès les premières molécules polluantes. Les seuils réglementaires sont donc conventionnels et résultent plus de considérations économiques que médicales. En outre, les conséquences à long terme de très faibles doses sont mal connues car très difficiles à mesurer.
- Les conditions météo étant déterminantes, la signification des résultats caractérise avant tout la qualité de la diffusion des polluants dans l'air et non la quantité globale de polluants produits par nos activités.
- Les mesures réglementaires ne concernent qu'une partie des polluants (ozone, oxyde d'azote, particules...). Quid des pesticides, des nanoparticules, des effets cocktails et de l'imprégnation chimique générés par la combinaison des différents polluants de l'air, de l'eau, des sols, de la nourriture ?
- Les études épidémiologiques qui concluent à 48 000 décès/an nationaux, dont 200 sur Saint-Etienne sont toujours d'actualité. Les déclarations récentes du monde médical, confronté aux conséquences de la pollution de l'air liée aux épidémies de grippe et aux allergies, sont de plus en plus alarmantes.
- Le Plan de protection de l'Atmosphère (PPA) devrait être déjà terminé alors que bon nombre des actions prévues ne sont pas encore commencées.
- Enfin, la France est menacée de sanctions financières par la Commission européenne qui exige des mesures plus efficaces.

Si les conditions météo ont permis le maintien d'une pollution à des niveaux relativement « acceptables » jusqu'en octobre, elles ont engendré une pollution hivernale catastrophique avec des dépassements records des valeurs journalières de particules dont une partie importante d'origine secondaire agricole par les nitrates et l'ammoniac. Sur l'Est de la région et pour la première fois, ces épisodes de pollutions aiguës ont été accompagnés de mesures de circulation alternée ou différenciée (vignette crit'air) dont l'efficacité sur la pollution de fond reste encore à démontrer.

# Jamais à l'abri des **pollutions**

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

## POLLUTIONS

L'année a été marquée par deux pollutions importantes. Suite à une fausse manœuvre, la station de traitement d'eau potable de Roanne a laissé échapper dans le Renaison, des boues hydroxydes qui ont provoqué une mortalité piscicole et benthique. La Roannaise de l'Eau a reconnu sa responsabilité et montré une volonté de réparation. Une négociation amiable avec la Fédération de pêche, l'ARPN et la FRAPNA Loire a permis de prendre des mesures pour la remise en état de l'écosystème et de faire des inventaires, notamment des libellules.

La pollution qu'a connu le barrage des Plats a entraîné une mortalité piscicole de plusieurs centaines des plus belles truites de la Semène. En remontant la rivière pour se reproduire, elles buttent sur la muraille. La remise en eau du barrage, autorisée par l'État sans toutes les précautions nécessaires, a eu pour effet un pourrissement de la végétation dégageant de l'ammonium, dont la toxicité absolue a eu un effet funeste. Le barrage étant dorénavant propriété de Saint-Etienne Métropole, nous avons engagé un dialogue avec les nouveaux responsables, qui nous l'espérons, portera ses fruits. La FRAPNA Loire demande toujours à ce que par un dispositif approprié, l'eau de l'amont rejoigne l'aval sans aller se « pourrir » dans le barrage.

## SDAGE ET SAGE

Nous avons organisé le 7 décembre, une journée d'information sur le nouveau SDAGE pour 2016-2021 avec la participation de L'Agence de l'Eau. L'eutrophisation du barrage de Grangent reste toujours une préoccupation inscrite dans le SAGE. Au Conseil départemental, une stagiaire a travaillé sur une compilation des multiples études conduites depuis 50 ans, mais le sujet est tellement vaste que la recherche devra être poursuivie.

## CONTRATS DE RIVIÈRES

Nous avons participé aux réunions de travail de différents comités de rivières. Nous suivons les contrats du Lignon, de l'Anzon, du Vizezy et les contrats récemment renouvelés du Gier, de l'Ondaine et du Furan. Celui de la Semène est terminé et son renouvellement est incertain.

Alain Bonard, ADMINISTRATEUR

# **Déchets** : exit la valorisation

**DÉCHETS**

Aujourd'hui, le terme même de déchets est de moins en moins adapté pour caractériser des familles de produits pour la plupart valorisables sous forme d'énergie ou de matière premières.

En effet, à condition d'être triée correctement à la source, chacune de ces familles est associée à une filière de traitement permettant une valorisation optimisée :

- Les biodéchets ménagers fermentescibles, peuvent être méthanisés ou compostés pour produire du biogaz, de la chaleur, de l'électricité et un excellent compost agricole.
- Les plastiques, papiers, métaux, verre... sont déjà partiellement collectés et la généralisation de cette collecte économiserait un maximum de matières premières naturelles.
- Enfin les quelques déchets ultimes, non valorisables, devraient être les seuls à justifier un enfouissement.

La FRAPNA Loire soutient totalement cette évolution qui, complétée par la tarification incitative au tri à la source et par une gestion de proximité limitant les distances de collecte, permettrait d'envisager progressivement une valorisation quasi totale des déchets et au moins de diviser par deux l'enfouissement en décharge à Roche-la-Molière.

Hélas, cette évolution ne correspond pas à la politique de gestions des déchets mise en place depuis dix ans par les élus ligériens qui, *a contrario*, repose essentiellement sur l'élargissement du bassin de collecte sur Roanne, Lyon, Le Puy... et la continuation de tout enfouissement sur le site de Suez Borde-Matin à Roche-la-Molière.

En 2016 la compétence déchets est passée au Conseil Régional, qui a donc la charge d'élaborer un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD). Au-delà des discours vertueux, il faudra sans doute attendre 2018 pour connaître la réalité des objectifs de ce plan.

Le lobbying politico-économique habituel a, dans le doute déjà réagit, et avec l'assentiment de la majorité de nos élus et de l'état, proposé une extension de l'enfouissement à Borde-Matin de plus de 11 millions de tonnes de déchets, jusqu'en 2051... Exit la valorisation !

Lors de la commission de suivi du site du 6 décembre 2016, la FRAPNA Loire a été la seule à s'opposer à ce projet d'un autre âge.

Jacky Borne, ADMINISTRATEUR

## À la découverte des espèces de notre territoire

Dans le cadre de son Réseau Départemental Eau, la FRAPNA Loire élabore des fiches descriptives d'espèces emblématiques et représentatives de la diversité des milieux aquatiques de notre territoire, afin de mettre en exergue les liens entre les activités humaines impactantes pour l'eau et les milieux aquatiques, les dispositions du SDAGE Loire-Bretagne et la préservation de la biodiversité. Il s'agit d'une approche pédagogique des enjeux de l'eau où la biodiversité est indicateur clef du bon état des eaux.

En 2016, la FRAPNA Loire a publié les fiches descriptives de trois nouvelles espèces : la couleuvre à collier, la rainette verte et le sonneur à ventre jaune.

# **Extinction** de l'éclairage public

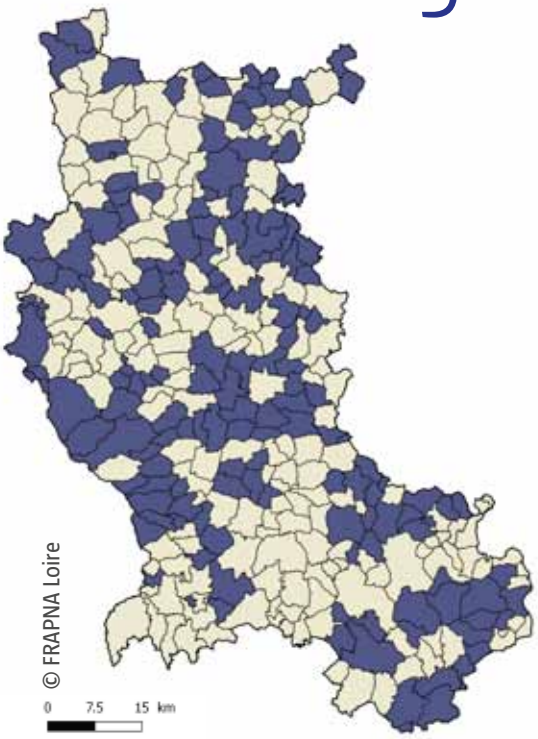


En bleu, communes qui éteignent tout ou partie de leur éclairage public en milieu de nuit.

**BIODIVERSITÉ**

154 communes de la Loire éteignent tout ou partie de leur éclairage public en milieu de nuit. Des communes relativement peuplées sont venues grossir les rangs : la Ricamarie, Firminy, Unieux.

Elles y trouvent leur compte avec des économies substantielles qui s'ajoutent à celles apportées par le remplacement de luminaires obsolètes par du matériel moins énergivore.

Chacun de nous peu, dans la mesure de ses moyens, interpeller ses élus pour leur demander d'éteindre tout ou partie des lumières communales, en insistant sur les endroits éclairés inutilement pendant toute la nuit. Les arguments sécuritaires deviennent de plus en plus obsolètes, les statistiques montrant bien qu'il n'y a pas de différences avec et sans extinction. On peut vérifier autour de soi les informations qui pourraient être fournies à ce sujet par les autorités compétentes.

**154 communes 165 000 habitants**

Gérard Gaule, ADMINISTRATEUR

www.frapna-loire.org/campagnes/pollution-lumineuse.html

# **SOS Nature** au service de... l'Homme

**MÉDIATION**

Marie-Anne Menoud, DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

L'Homme rencontre parfois des difficultés de cohabitation avec la Nature. L'un des objectifs de la FRAPNA étant de préserver la biodiversité (et donc l'Homme qui fait partie intégrante de la Nature), la section Loire a choisi de mettre à la disposition du public un service personnalisé, « SOS Nature » par l'intermédiaire d'un numéro de téléphone et d'une adresse électronique dédiés. Les modalités de leur mise en œuvre seront précisées courant 2017.

À partir d'une recherche bibliographique et du recensement des acteurs locaux (LPO par exemple pour SOS serpents), nous avons élaboré une typologie des espèces :

- espèces exotiques envahissantes,
- parasites et commensaux de l'homme ou des animaux domestiques ayant des effets délétères sur la santé humaine ,
- espèces enfermées dans les représentations humaines (peurs, éradication systématique),
- espèces plus ou moins menacées.

Ce service SOS Nature contribuera :

- à faire respecter la législation en matière de protection des espèces,
- à l'évolution de la perception de la biodiversité par le grand public,
- à limiter la prolifération d'espèces invasives et d'espèces parasites,
- à mettre en évidence les « services » rendus par les espèces souffrant de préjugés et détruites inutilement, et par conséquent à la préservation de la biodiversité dans toutes ses dimensions,
- à limiter l'utilisation de produits biocides qui contaminent les chaînes alimentaires et tous les compartiments de l'environnement,
- à identifier les besoins en matière de mise en place de structures d'accueil pour les animaux blessés, à partir de l'analyse des appels passés.

# Connaissance de la biodiversité

SUIVIS

Diane Corbin, ADJOINTE AU PÔLE CONSERVATION
Emilie Joly, CHARGÉE DE MISSION

## PARTENARIAT

Dans le cadre du suivi annuel d'une carrière, les chargés d'études de la FRAPNA Loire ont découvert plusieurs espèces patrimoniales qui présentent un très fort enjeu de conservation. Il s'agit, pour certaines, d'uniques mentions françaises…

L'entreprise concernée a alors missionné la FRAPNA Loire pour la réalisation de compléments d'inventaires aux environs du site exploité. Ces prospections ont permis de fournir à l'exploitant des pistes pour la recherche de mesures compensatoires. Le suivi annuel du site a donc été complété par des inventaires sur les secteurs favorables (prairies naturelles jamais retournées) aux alentours du site suivi pour trois espèces protégées en Rhône-Alpes (laîche à épis noirs, fétuque du Valais et renoncule scélérate) et deux espèces en liste rouge (le trèfle anguleux, dont c'est la seule station française et le buplèvre très menu, espèce vulnérable très rare dans la Loire). Les prospections ont en outre permis la découverte de trois trèfles très rares (trèfle à petites fleurs, trèfle faux pied-d'oiseau, trèfle raide), avec une première mention rhône-alpine pour le trèfle faux pied-d'oiseau.

## GARANTIR LA CONSERVATION

Dans le cadre du contrat de rivière « Renaison – Teyssonne – Oudan – Maltaverne », la Roannaise de l'eau nous a confié :

- la réalisation d'un état des lieux odonatologique : 9 nouvelles espèces portent à 36 le nombre recensé sur le bassin versant. Nous avons aussi découvert 4 populations d'agrion de Mercure (espèce protégée et d'intérêt communautaire) et 3 espèces d'un intérêt local (aeschne paisible, cordulégastre bidenté et agrion délicat).
- le suivi de l'évolution de la répartition de la loutre et du castor sur les cours d'eau du bassin versant du Renaison. Les objectifs étaient de prendre en compte leur présence dans la gestion des milieux naturels afin de garantir leur conservation.

## MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

L'azuré des mouillères est un papillon de jour de la famille des Lycénidés. Cette espèce est protégée en France où elle est présente sur une grande partie du territoire mais est toujours rare. En Rhône-Alpes, quelques mentions concernent les départements de l'Ain, de l'Isère et de l'Ardèche.

La gentiane pneumonanthe est plante-hôte indispensable à son développement. À la demande du PNR Pilat, nous avons prospecté un secteur qui a permis de découvrir l'unique station récente dans le département de la Loire.

L'azuré des mouillères est menacé par la régression et la modification des zones humides. Le maintien de cette espèce passe par la mise en place de mesures de gestion conservatoires des prairies marécageuses à gentiane pneumonanthe et d'un suivi rigoureux des populations. Sa préservation revêt une importance extrême en terme de maintien de la biodiversité.

### Perspectives

En 2017, des prospections complémentaires à la recherche de l'espèce dans les secteurs à gentiane devraient également être menées pour le PNR du Pilat.

© Diane Corbin / FRAPNA Loire

Trèfle anguleux

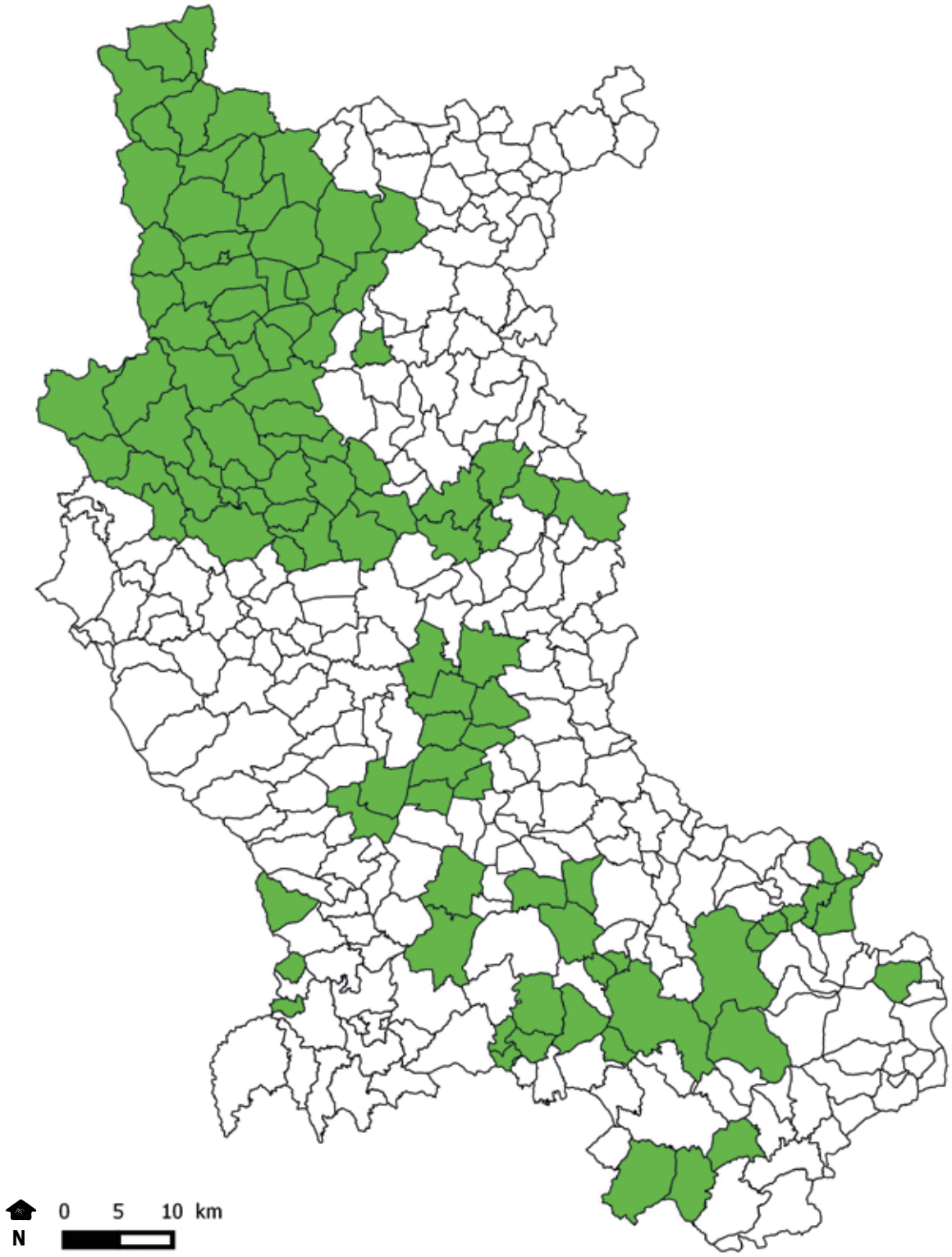


© FRAPNA Loire

Communes sur lesquelles la FRAPNA Loire a effectué des suivis naturalistes (flore, insectes, amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères).

Depuis 2003

**85**
communes inventoriées

**4 588**
mares recensées

## MARE, OÙ ES-TU ?

La campagne d'inventaire « Mare, où es-tu ? » se poursuit. 85 communes et 4 588 mares ont été recensées depuis 2003.

Les mares de Montbrison, Savigneux et Çaloire ont été inventoriées. 112 nouvelles mares ont ainsi été recensées. Après repérage sur photographies aériennes, les mares ont fait l'objet de trois passages permettant d'inventorier les amphibiens ainsi que la flore et la faune invertébrée. Des préconisations de gestion ont également été émises pour chaque mare.

Dans le cadre de l'action « Nature ordinaire » du Département, trois porteurs de projets ont été accompagnés pour la création ou l'aménagement de mares afin d'intégrer les caractéristiques nécessaires au bon accueil de la biodiversité. Cette action permet aux particuliers, aux collectivités ou aux associations d'être accompagnés dans la restauration ou la création de leur mare et de bénéficier d'une aide financière pour les travaux. La FRAPNA accompagne également le porteur dans le montage du dossier à présenter au Département.

## TRAME VERTE ET BLEUE

La FRAPNA Loire a proposé et monté des actions de restauration et de création de mares, de gestion différenciée des espaces verts et des bords de routes ainsi que d'expertises naturalistes au niveau des Contrats Vert et Bleu (CVB) Roannais et Loire-Forez.

La FRAPNA Loire est maître d'ouvrage d'actions au niveau du CVB de Saint-Etienne Métropole pour plusieurs actions :
- l'inventaire des mares, des haies et des milieux ouverts non agricoles sur l'ensemble du territoire,
- l'animation pour la restauration de la Trame Verte (travaux d'aménagement de mares et de plantations de haies),
- l'animation auprès des scolaires et du grand public,
- le suivi, grâce à des appareils de détection photographique, des ouvrages aménagés ou à aménager au niveau des infrastructures linéaires de transport. Cette action comprend également un état des lieux de la loutre d'Europe et des Odonates sur le Gier, l'Ondaine, le Furan et leurs affluents.

La FRAPNA Loire participe également à deux actions portées par d'autres acteurs.

En 2016, l'inventaire odonatologique du Gier a permis la découverte de 5 nouvelles espèces portant à 37 le nombre recensé sur ce bassin versant. Le Gier lui-même en abrite 21 dont 11 se reproduisent avec certitude.

Des prospections spécifiques ont été coduites à la recherche d'espèces patrimoniales et ont permis d'établir la présence de six espèces rares, menacées et/ou indicatrices. Parmi elles, il est intéressant de citer l'agrion de Mercure, espèce protégée et le sympétrum déprimé, particulièrement rare dans la Loire.

Sur les 37 espèces observées, 12 d'entre elles se reproduisent sur les cours d'eau. La majorité des espèces observées proviennent des milieux stagnants.

### LE CONTRAT DE TERRITOIRE CORRIDORS BIOLOGIQUES DU GRAND PILAT

La FRAPNA a contribué à restaurer 10 mares chez des particuliers ou des agriculteurs à Chuyer. Après un premier recensement des mares de la communauté de communes du Pilat rhodanien (avec l'aide du Syndicat des Trois Rivières), Chuyer et Vérin ont été choisies pour bénéficier de cette action. Après une réunion d'information des habitants, nous avons rencontré individuellement chacun des propriétaires de mares intéressés afin de monter le projet avec eux.

### LA BIODIVERSITÉ DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

La FRAPNA a utilisé l'outil publié dans « Sécuriser les documents d'urbanisme » (Editions Le Moniteur), afin de donner son avis lors de l'enquête publique du PLU de La Valla en Gier. Une des principales inquiétudes, partagée par d'autres acteurs du territoire, est l'autorisation d'installation d'un parc éolien sur la commune. Ce parc serait situé sur un espace présentant des enjeux en termes de migration de l'avifaune, mais aussi en termes d'espèces terrestres, d'habitats patrimoniaux et de paysages, typiques des Monts du Pilat. Les projets de développement éolien sont possibles sur le territoire s'ils prennent en compte les sensibilités écologiques et paysagères, ce qui n'était pas assez le cas dans le PLU de La Valla. De plus, les schémas éoliens montraient que d'autres sites avaient un potentiel plus intéressant pour l'implantation d'éoliennes.

Les autres communes sur lesquelles la FRAPNA a travaillé sont Craintilleux, Mably, Saint-Héand, Marcoux, Bussières et Montchal.

© Yoann Boeglin / FRAPNA Loire

Agrion de Mercure

# Ecopôle du Forez

Ludovic Tailland, CONSERVATEUR

**SITE NATUREL**

**L'année a été marquée par le désengagement financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en faveur du plan de gestion 2015-2020 de l'Ecopôle du Forez. La décision de la collectivité, qui finançait jusqu'à présent une partie des actions réalisées sur le site, a mis à mal la pérennité de l'Ecopôle.**

Pour rappel, ce site appartient à la FRAPNA qui en assure la gestion et l'entretien, et qui ouvre gratuitement ses sentiers pour tous, tout au long de l'année.

Contraint de fermer ses portes, le site a pu toutefois accueillir le public jusqu'à la fin de l'année grâce à une subvention exceptionnelle de la Ville de Saint-Etienne et à la mobilisation importante de bénévoles de l'association.

Malgré ces difficultés, plusieurs actions inscrites dans le plan de gestion ont été conduites lors de cette deuxième année de mise en œuvre.

## RESTAURATION DES MILIEUX

Nous avons poursuivi les actions de restauration de gravières notamment sur l'étang Faure qui subit une baisse de niveau depuis 2003. Celle-ci a provoqué la surélévation de plusieurs hauts-fonds, d'où la régression et l'altération des habitats semi-aquatiques et hygrophiles pionniers.

Aussi, en août, lorsque les niveaux d'eau étaient bas (période d'étiage), la grande île de l'étang Faure a été rabaissée par la création de chenaux permettant une meilleure alimentation en eau des roselières. Une partie des matériaux décaissés a été utilisée pour créer un nouveau haut-fond en face de la Nef.

Cette mesure vise à maintenir, restaurer et développer les habitats semi-aquatiques pionniers liés aux grèves et vasières, et de la flore et la faune qu'ils hébergent.

Par ailleurs, afin de favoriser l'installation des hirondelles de fenêtre, nous avons fait installer une tour. Cette opération a été réalisée grâce à des partenaires privés et au succès d'un financement participatif lancé par la FRAPNA. Des animations à destination des scolaires et du grand public permettront de faire découvrir ces oiseaux dont les effectifs s'effondrent.

© FRAPNA Loire

**Une maison pour les hirondelles**

Le mât supporte un toit abritant 32 nids artificiels. En période d'installation des couples, un système sonore diffuse des pépiements de mâles pour attirer les hirondelles de fenêtre.

© FRAPNA Loire

## MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ

L'incision du lit mineur de la Loire et le dépôt de sédiments a réduit la fonctionnalité du chenal alimentant le secteur dénommé « le marais ». Afin d'assurer une alimentation en eau optimale, il était nécessaire de décaisser le chenal pour maintenir des conditions favorables à la conservation des milieux aquatiques, semi-aquatiques (vasières, grèves et formations hélophytes), et des espèces animales associées (brochet) grâce à une gestion fine des niveaux d'eau de l'étang Faure et du marais.

## ACCUEIL DU PUBLIC

Nous avons proposé de nombreuses animations : balades crépusculaires, ateliers pour les enfants les mercredis, promenades en calèche les derniers dimanches du mois...

Afin d'améliorer l'usage des sentiers sur l'Ecopôle, la signalétique directionnelle a été restaurée et le panneau d'accueil du site changé.

Enfin, pour diversifier le public, nous avons régulièrement accueilli des séminaires d'entreprises. Un espace « salon de thé » avec vue sur les plans d'eau a été aménagé dans la Nef en fin d'année.

## SUCCÈS DES NIDIFICATIONS

Avec ses niveaux d'eau très bas, 2016 a constitué une année exceptionnelle pour la nidification : de l'échasse blanche qui a profité des nombreux hauts-fonds (14 couples identifiés), de 17 nichées de nette rousse et de 14 couples de sterne pierregarin (32 jeunes se sont envolés). Les radeaux à sternes ont encore une fois prouvé leur efficacité.

## AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE

Dans le cadre des inventaires complémentaires, la FRAPNA Loire, en collaboration avec la Société de Sciences Naturelles Loire Forez, a mis à jour la liste des Coléoptères (plus grande famille d'insectes connus avec près de 10 000 espèces en France). Certains sont représentatifs de milieux naturels remarquables : les coléoptères saproxyliques constituent d'excellents indicateurs du degré de naturalité des forêts et de leur évolution. L'objectif est d'étudier chaque année un secteur de ripisylve (forêt rivulaire) sur les différents sites de l'Ecozone.

Nous avons découvert une espèce très rare de carabe dans la région : *Chlaeniellus tristis*. Il n'a été observé qu'à 6 reprises depuis les années 1950, en Isère, dans l'Ain et le Rhône. Dans la Loire, il n'existe qu'une seule donnée antérieure à cette date, en plaine du Roannais.

© Y. Thonnérieux

Echasse blanche

**79 030**
**visiteurs**

**1 142**
**personnes en groupes**

**2 796**
**enfants**

**5 868**
**visiteurs dans la Nef**

**1 000**
**personnes**
**Fête du Saule**

Asarine couchée © V. Michel

# Réserve Naturelle Régionale des **gorges de la Loire**

**6 032**
**visiteurs uniques**
**dont**
**2 940**
**enfants et adolescents**
**sensibilisés lors de nos animations pédagogiques**

**104 709**
**visites**
données 2015

**SITE NATUREL**

**L'année 2016 correspond à la fin de la mise en œuvre du premier plan de gestion de la réserve naturelle, initié en 2012. C'est le moment d'un premier bilan et de poser les bases pour la rédaction du prochain plan quinquennal.**

## RETOUR D'EXPÉRIENCES SUR 5 PREMIÈRES ANNÉES DE GESTION

Sur recommandation de Réserves Naturelles de France (RNF), et étant donné la méthodologie utilisée pour la rédaction du premier plan de gestion et l'incomplétude de son évaluation, les conservateurs de la réserve naturelle ont décidé de réaliser l'évaluation en interne.

Il s'est agi, en premier lieu, de vérifier l'efficacité, la cohérence et la pertinence des opérations et des objectifs du plan, afin de les modifier s'ils ne sont pas en mesure d'atteindre les objectifs à long terme. Le bilan financier, matériel et humain a également été dressé. Enfin, il s'est agi d'adapter le plan aux modifications de connaissance du site (suite aux inventaires et aux études), à l'évolution du milieu et/ou du contexte (suite à la gestion, à des changements de conditions écologiques ou humaines).

En parallèle, l'identification des premiers éléments du nouveau plan quinquennal 2018-2022 (2017 sera une année transitoire) a débuté en avril 2016 par un appui personnalisé de 4 jours par une chargée de mission scientifique de RNF. Il a permis aux conservateurs de :

- mettre en application le nouveau guide méthodologique national pour la rédaction des plans de gestion des espaces naturels protégés,
- d'identifier les enjeux, les objectifs à long terme, l'état de conservation visé pour le patrimoine naturel de la réserve pour les cinq prochaines années, ainsi que les « Facteurs Clés du Succès » : connaissance, gouvernance et ancrage territorial.

La rédaction puis la validation du plan de gestion auront lieu en 2017 pour un début de mise en œuvre en 2018.

## EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET SENSIBILISATION DU PUBLIC : LA MAISON DE LA RÉSERVE SE DÉVELOPPE

2 960 visiteurs sur 190 demi-journées d'ouverture ont fréquenté la Maison de la réserve (expositions temporaires, boutique, information sur les sorties dans la réserve…). Parmi les nouveautés, citons la création d'un espace pédagogique dédié aux enfants et le développement de la boutique avec de nouveaux produits locaux (jus, nectars, savons…), d'ouvrages et jeux pédagogiques pour enfants pour améliorer les conditions d'accueil et l'offre auprès des familles.

En parallèle de sa mission d'accueil et d'information au public, la réserve rencontre un succès continu et croissant auprès des écoles et des centres de loisirs, à la fois en tant que site pour l'éducation à l'environnement et en tant que sujet d'actions pédagogiques. Ces animations se sont déroulées sur 155 journées.

## UN NOUVEAU SENTIER D'INTERPRÉTATION AU NORD, DES TUNNELS POUR CHIROPTÈRES AU SUD !

Initiés en 2015, ces deux projets de sentiers pédagogiques ont été finalisés en 2016. Le projet d'aménagement du sentier PR5 avec la pose prévue de 9 panneaux d'interprétation, rentre dans le cadre de la valorisation du patrimoine naturel des gorges de la Loire et de diversification des supports pédagogiques et d'information. Ce sentier, baptisé « Les richesses des gorges de la Loire», vient en complément de celui d'Unieux, « Les secrets des gorges de la Loire » inauguré en 2015.

Un COPIL spécifique regroupait propriétaires, gestionnaires, usagers et partenaires techniques. Il s'est rassemblé deux fois entre janvier et mai pour valider les thématiques et l'emplacement des panneaux ainsi que le contenu pédagogique. La pose des panneaux et l'inauguration se dérouleront en 2017.

Enfin, le projet de réhabilitation des anciens tunnels ferroviaires aux lieux-dit La Noirie et Le Pertuiset occupés par des chiroptères (murin de Natterer, murin de Daubenton, sérotine commune), vise à améliorer la tranquillité et la sécurité des ouvrages et à diversifier les conditions pour maximiser le potentiel d'accueil.

Les aménagements prévoient l'enlèvement des déchets et encombrants dans les tunnels et la pose de grilles à l'entrée. Les travaux seront réalisés au printemps 2017 par le SMAGL et le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne.
Pour rappel, la FRAPNA Loire est co-gestionnaire de la réserve avec le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire qui assure les missions de gestion des milieux ouverts, d'organisation de la fréquentation (dont le balisage et la signalétique réglementaire) et de police de l'environnement.

## AMÉLIORER LES CONNAISSANCES NATURALISTES, PRÉALABLE À UNE GESTION CONSERVATOIRE

Nous avons effectué un suivi permanent des oiseaux communs et des placettes des habitats remarquables de pelouse vivaces. Nous avons aussi finalisé les inventaires des reptiles et des micromammifères, débutés en 2015. Ils ont confirmé la présence des espèces préalablement identifiées, tel le campagnol roussâtre ou la vipère aspic.

Après l'inventaire des bryophytes (2013) et celui des lichens (2015), un premier inventaire sur le vaste règne des Mycètes a été mené. Confiée à l'association MYCOPOLYDEV, l'étude a porté sur les espèces saproxyliques et en particulier sur les Aphyllophorales. 150 espèces ont été recensées. 144 sont saproxyliques dont 46 espèces de polypores. Cela correspond à 14 % des polypores connus dans l'ancienne région Rhône-Alpes.

Enfin, l'inventaire floristique et la mise à jour de la cartographie des habitats, initiés dès le début du plan de gestion, se sont achevé en 2016. Cet important travail, réalisé avec l'appui du Conservatoire Botanique, sera l'une des bases de travail pour la rédaction du prochain plan et l'orientation de certaines mesures de gestion.

## Perspectives 2017

- Rédaction du 2nd plan de gestion 2018-2022
- Inventaire des amphibiens et localisation des mares
- Mise en place de visites guidées mensuelles
- Pose du sentier d'interprétation nord « Les richesses des gorges de la Loire »

Benjamin Thirion, CONSERVATEUR

© FRAPNA Loire

# Objectif **Zéro pesticide** dans nos villes et villages

objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

**ENVIRONNEMENT ET SANTÉ**

© G. Bouchut / FRAPNA Loire

**La charte d'entretien des espaces publics dont le slogan est « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » est pilotée par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, la FRAPNA Loire et la FREDON Rhône-Alpes.**

Concrètement, pour promouvoir la charte et accompagner les collectivités en 2016, les actions de la FRAPNA Loire se sont articulées autour de quatre axes :

## 1. FAIRE CONNAÎTRE L'EXISTENCE DE LA CHARTE À TRAVERS DES ACTIONS DE COMMUNICATION

- Publication de l'actualité des communes engagées dans la charte sur son site internet www.frapna-zeropesticide.fr (10 218 internautes en 2016).
- Publication de deux nouvelles lettres d'information électroniques semestrielles sur l'actualité de la charte régionale « Objectif zéro pesticide » et diffusion à plus de 1 500 destinataires.
- Personnalisation des outils de communication de la charte pour le compte de quatre communes, d'une agglomération et d'un syndicat de rivière.
- Participation à un colloque universitaire et à deux journées d'échange Ecophyto.
- Edition de 60 panneaux d'information.
- Publication de 9 communiqués de presse.

Collectivités signatires la charte en Rhône-Alpes.

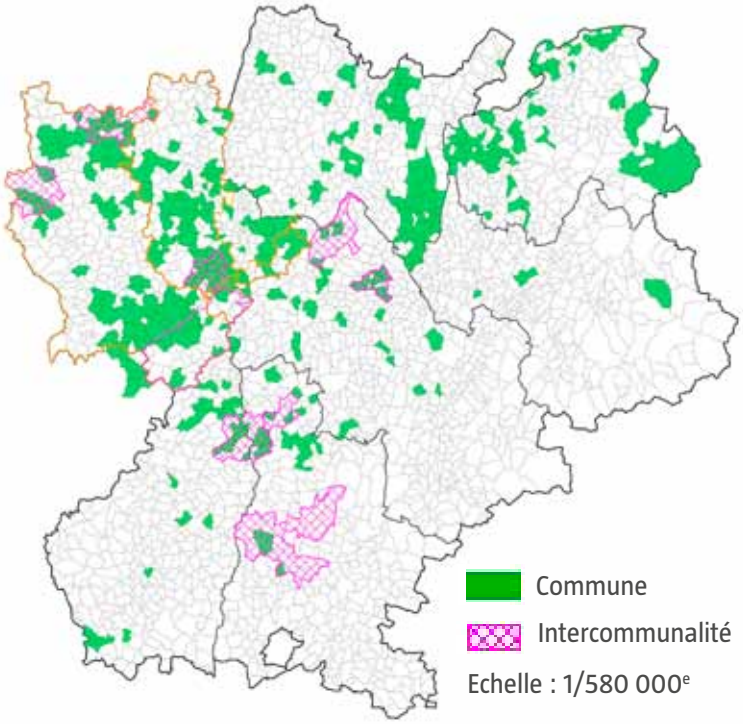


© IGN/GéoFLA/DRAAF Rhône-Alpes/CROPPP/FRAPNA/FREDON-FDGDON

## 2. ANIMER LA CHARTE DANS L'AIN, LA LOIRE ET SUR TROIS BASSINS VERSANTS INTERDÉPARTEMENTAUX

La FRAPNA Loire accompagne les collectivités signataires pour la méthodologie, la sensibilisation et la valorisation de leur engagement.

Elle joue le rôle de coordinatrice et de formatrice des 13 porteurs territoriaux de l'Ain et la Loire (structures porteuses de contrat de rivière, intercommunalités...) en charge de relayer la charte sur leurs territoires.

## 3. PILOTER LA CHARTE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET ACCOMPAGNER LES AUTRES SECTIONS FRAPNA (ARDÈCHE ET HAUTE-SAVOIE) DANS SA MISE EN ŒUVRE

En Haute-Savoie et en Ardèche, la FRAPNA Loire accompagne les sections départementales dans la mise en œuvre de la charte.

Sur les départements où la FREDON est l'animatrice de la charte, la FRAPNA Loire assure le rôle de relais auprès des différentes sections FRAPNA en les informant régulièrement des avancées de la FREDON et des nouvelles signatures.

### 4. ORGANISER DES DEMI-JOURNÉES TECHNIQUES

La FRAPNA Loire a organisé quatre demi-journées d'information et d'échanges sur les méthodes d'entretien des espaces publics qui ont permis de sensibiliser près de 140 élus et employés de services techniques.

53 communes et une communauté de communes se sont engagées officiellement dans la charte sur les territoires animés par la FRAPNA Loire. Au 31 décembre 2016, l'ex-région Rhône-Alpes comptait 460 collectivités adhérentes à la charte, dont 109 collectivités du Rhône, 102 de la Loire, 86 de l'Ain, 65 de Haute-Savoie, 35 de l'Isère, 33 de l'Ardèche, 25 de la Drôme et 5 de Savoie.

En parallèle, la FRAPNA a organisé en 2016 une journée d'échange « Vers une acceptation sociétale de la flore spontanée » afin de lever certains freins liés à la perception de la flore spontanée.

### Pespectives 2017

Du fait de la nouvelle réglementation qui s'appliquera sur les espaces verts et la voirie, la FRAPNA Loire priorisera son action sur les cimetières, les terrains sportifs, les aménagements et l'acceptation de la flore spontanée. De plus, un travail d'harmonisation des chartes d'Auvergne et de Rhône-Alpes sera conduit.

Guillaume Bouchut, COORDINATEUR DE PROJETS

# Jardineries
# Cultivons le naturel

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

© N. Arnett

### UN NOUVEAU PAS EN AVANT…

… pour limiter les pesticides dans la Loire : la FRAPNA Loire lance la charte « Cultivons le naturel » auprès des enseignes distributrices de produits phytosanitaires à usage non professionnel (jardineries, magasins de bricolage, libres-services agricoles) sur le bassin stéphanois, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et de la DRAAF.

L'objectif de cette charte est de contribuer à la réduction de l'usage des pesticides chez les jardiniers amateurs par une sensibilisation sur les lieux de vente. Deux enseignes se sont engagées en 2016.

La DRAAF et la DREAL[1] mettent en évidence qu'il est difficile de constater une baisse tendancielle des ventes au niveau des Quantités de Substances Actives (QSA) professionnelles (agricoles et non agricoles) entre 2009 et 2015, mais que les QSA non professionnelles (emploi autorisé dans les jardins) ont diminué de 28 % en Rhône-Alpes et de 50 % en Auvergne.

Alors, même si les impacts de la charte « Cultivons le naturel » sont difficilement qualifiables et quantifiables, elle nous apparaît comme nécessaire au travail de fond nécessaire à l'éveil des consciences, préalable au changement de comportement des citoyens.

(1) Diagnostic de situation au regard de l'usage des produits phytopharmaceutiques en Auvergne-Rhône-Alpes, réponse à la Circulaire AGRG1619643C relative à la déclinaison régionale du plan Ecophyto II du 1er juillet 2016, à destination des Préfets.

Marie-Anne Menoud, DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

# Sous le signe de la **transaction**

**JURIDIQUE**

Tristan Richard, JURISTE

S'il est une démarche à retenir, c'est notre accord amiable conclu après plusieurs mois de discussions avec la Roannaise de l'eau, suite à l'incident de mortalité piscicole constatée entre le 11 et 15 mai 2015 dans le Renaison, résultat de travaux sur l'usine de traitement d'eau potable et d'un dysfonctionnement d'un déversoir d'orage géré par la Roannaise de l'eau. 4 km de linéaires ont été pollués à l'eau de chaux, entraînant une mortalité piscicole importante, notamment poissons et invertébrés aquatiques, et d'autres espèces inféodées aux milieux aquatiques.

À la suite de plusieurs plaintes déposées par les associations de protection de la nature, la Roannaise de l'eau, qui a immédiatement reconnu sa responsabilité totale et entière, a décidé d'entrer en voie de réparation auprès des différentes associations. Nonobstant les travaux urgents que la Roannaise de l'eau a réalisés pour éviter qu'un tel incident ne se reproduise, elle s'est engagée à réparer le préjudice des associations.

De la même manière, la FRAPNA Loire a pu entrer en voie de transaction avec des agences de publicités locales dont l'affichage de plusieurs panneaux publicitaires était en infraction avec le code de l'environnement.

La FRAPNA Loire a par ailleurs engagé de multiples actions contentieuses devant le juge civil de proximité afin de faire prévaloir son préjudice moral dans des affaires portant particulièrement atteinte à ses intérêts collectifs et aux actions qu'elle entreprend au quotidien en faveur de la préservation de l'environnement. Elle a par exemple initié une action contre une entreprise à qui il est reproché d'avoir déversé des substances chimiques qui ont entraîné la mortalité d'un certain nombres d'espèces aquatiques sur la rivière de la Gampille.

Elle a aussi engagé une action contre une entreprise ayant déversé des produits phytosanitaires le long d'un cours d'eau, et contre un distributeur de produits phytosanitaires ayant omis d'indiquer sur un étiquetage prévu à cet effet, la distance de traitement par rapport au cours d'eau.

# **Citoyens** par nature

**SENTINELLES**

## SENSIBILISER

Deux soirées ont été organisées dans le cadre de la sensibilisation du grand public aux atteintes à l'environnement. La première a porté sur la problématique du brûlage des déchets verts. Outre une information sur les textes applicables, une partie de la soirée a été consacrée à une présentation des conséquences du brûlage à l'air libre des végétaux sur la qualité de l'air par Sébastien Waitz, chef de projet ATMO Auvergne-Rhône-Alpes. Une seconde soirée a porté sur la question de la gestion des plantes invasives des bords de cours d'eau. Car outre les dangers qu'elles peuvent comporter pour la santé, elles sont un facteur majeur de régression de la biodiversité locale et représentent une atteinte significative pour l'environnement. Ainsi, l'action sentinelle s'appuie sur un réseau de « sentinelles » sur tout le territoire ligérien, sensibilisées et formées.

## ALERTER EN LIGNE

La FRAPNA Loire utilise une interface cartographique, opérationnelle depuis un an. L'outil a été présenté aux membres et représentants du Conseil Fédéral de la FRAPNA Loire, composé des différentes associations fédérées. L'objectif pour ces associations était de les familiariser avec cet outil innovant et de les sensibiliser davantage sur la mission sentinelle.

## TRAITER

34 alertes ont été signalées sur le site internet soit un nombre constant par rapport à l'année précédente. La totalité des alertes reçues sont en lien avec les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques. Sont prédominantes les atteintes au vivant, les dépôts de déchets divers, les rejets atmosphériques ainsi que le déversement de substances polluantes. Parmi ces 34 alertes, 4 ont abouti à la résorption totale de l'atteinte et les autres sont toujours en cours de traitement.

Tristan Richard, JURISTE

**34** alertes traitées

http://sentinelle-environnement.fr

# Vers une **écoresponsabilité** des **événements !**

ECOCITOYENNETÉ

Fabien Bonnissol, CHARGÉ DE MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Initiée il y a 3 ans, la démarche d'accompagnement vers l'écoresponsabilité des événements s'est accélérée en 2016.**

La FRAPNA a été sollicitée par l'Office municipal des sports de Saint-Etienne pour apporter une aide technique et logistique dans l'organisation du Sainté Trail Urbain. Grâce à notre convention avec Saint-Etienne Métropole, la FRAPNA Loire a pu accompagner l'office sur la communication et la gestion des déchets.

Nous avons donc mis en contact les organisateurs du trail avec les acteurs locaux de la gestion des déchets. Ainsi, les déchets (170 kg) des 1 400 repas servis ont été compostés par CompostOnd'. Par ailleurs, les participants ont été sensibilisés (affiche, stands...) à la réduction des déchets et aux bons gestes de tri par la FRAPNA et les ambassadeurs du tri de Saint-Etienne Métropole.

La FRAPNA Loire a également réalisé :
- des logos à intégrer sur des outils de communication. Ils indiquent l'application de la démarche d'écoresponsabilité à l'opération concernée.
- Un guide à destination des organisateurs, permetttant de limiter les impacts d'une réunion.

Cette démarche se poursuit en 2017.

# Profession **maître composteur !**

Fabien Bonnissol, CHARGÉ DE MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

ECOCITOYENNETÉ

© FRAPNA Loire

En 2016, La FRAPNA Loire a mis à profit sa labellisation (récemment délivrée par l'ADEME) en tant qu'organisme de formation dans le domaine du compostage. En effet, grâce à la présence de deux maîtres composteur à la FRAPNA Loire, un partenariat avec le Département de la Loire a pu être tissé et des actions de formation menées. 27 personnes (cuisiniers, agents de maintenance, techniciens, enseignants, animateurs) sont maintenant aptes à mettre en place le compostage des biodéchets dans leur établissement puisqu'elles ont suivi une formation de référent de site de compostage autonome en établissement et que pour certains, la loi les y oblige.

Afin de mettre toutes les chances de réussir de son côté, le Conseil départemental a missionné la FRAPNA Loire pour accompagner les collèges dans leur projet de compostage.

Une douzaine de projets, essaimés dans tout le département devraient bientôt voir le jour.

60
étudiants
En cycle de formation

5
apéro-quiz
125 personnes

Soirée Biodiversité
250
personnes

# L'Université du Hérisson

**FORMATION**

L'accueil offert à l'Université du Hérisson / Campus FRAPNA par les acteurs universitaires révèle une attente du milieu universitaire intéressé par le retour d'expérience que peuvent apporter les naturalistes de la FRAPNA Loire.

Pour les trois interventions proposées, la moyenne des inscrits est de 20 étudiants, soit 60 étudiants pour le cycle de formations.

Pour les cinq apéro-quiz, l'idée était de donner la parole aux étudiants et de tester la prise de parole devant le grand public. Il y a eu une moyenne de 25 personnes par apéro-quiz soit 125 personnes au total. Ingrid Boucaud, doctorante en bioacoustique, a présenté ses travaux de thèse lors d'une soirée mémorable.

L'objectif était toujours d'impliquer les étudiants et d'accompagner notre équipe scientifique sur le terrain. Travail d'écriture et de vulgarisation scientifique à partir des travaux d'études, notamment sur l'azuré du Serpolet et les lichens.

L'Université du Hérisson / Campus FRAPNA vise à établir et renforcer le lien entre les mondes professionnel et associatif, avec trois objectifs : informer, agir, échanger. C'est pourquoi, il y a eu mise en place d'une soirée « Biodiversité en Ville, la nature source de solutions » suivie par 250 personnes.

Gilles Allemand, CHARGÉ DE COMMUNICATION

# Etudiants citoyens

**ENGAGEMENT**

Dominique Dos Santos, CHARGÉ DE MISSION

L'Assemblée Nationale a adopté le 22 décembre 2016, en lecture finale, le projet de loi « Égalité et Citoyenneté ». Cette adoption définitive crée les conditions de la généralisation d'une culture de l'engagement citoyen tout au long de la vie.

Il prévoit une reconnaissance systématique de l'engagement dans les diplômes de l'enseignement supérieur par une validation obligatoire au sein des formations. Bientôt tous les étudiants qui donnent de leur temps à une association verront leur engagement récompensé par l'attribution de quelques crédits d'enseignement.

La FRAPNA, en s'intégrant dans cette démarche, souhaite s'adresser à tout étudiant ayant envie d'aller plus loin dans ses connaissances scientifiques, naturalistes, voire juridiques.

À ce titre, nous avons donc rencontré le directeur de l'IUT de Saint-Étienne et échangé avec le maître de conférence associé en Economie Sociale et Solidaire de l'université Jean Monnet.

# Auvergne-Rhône-Alpes, premier maillon de la **Transligérienne**

Gilles Allemand, CHARGÉ DE COMMUNICATION

**ACTION TRANSVERSALE**

© Raphaël Delpi / FRAPNA Loire

La Transligérienne est désormais un mouvement qui fédère, en Auvergne-Rhône-Alpes et dans d'autres régions et départements, les associations actives sur les bords de Loire.

La réunion de préfiguration de la Transligérienne inter-régionale s'est tenue à l'Ecopôle du Forez le 9 avril 2016. Se sont réunies : la FRAPNA Loire, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Loire, la LPO Loire, l'Ecopôle de l'Emblavez, FNE Centre Val-de-Loire, Nature 18, LPO 58, et Aux Couleurs de l'Espérance.

Des objectifs ambitieux ont été fixés, puis présentés à la presse, le 12 mai 2016. Réunir une diversité de zones naturelles pour en faire un haut lieu du tourisme vert, c'est l'une des voies empruntées par le projet de Transligérienne.

Une marche solidaire en faveur des insuffisants rénaux a été organisée avec le Patronage Laïque de Côte Quart, le 24 avril 2016 à Unieux pour faire un pas sur la Transligérienne.

La Transligérienne a pour vocation de devenir un chemin de randonnée pédestre de plus de 1 000 km, respectueux de l'environnement, de la source de la Loire (au Mont Gerbier de Jonc), jusqu'à son embouchure (à Saint-Nazaire). Bref, la Transligérienne est la plus grande trame verte et bleue de France !

# La **carte verte** de Saint-Étienne se met au **vélo** !

Gilles Allemand, CHARGÉ DE COMMUNICATION

**TERRITOIRE**

En 2016, cet outil cartographique a pu se développer dans le cadre du partenariat avec Ocivélo, l'association d'usagers du vélo à Saint-Étienne. Les nouveautés : les pistes cyclables, le circuit Euro 2016, la zone 30 et l'itinéraire le plus rapide entre Saint-Étienne et Roche-la-Molière…

Cette plateforme en ligne et ses avancées ont été présentées lors de la Semaine du Développement Durable du 30 mai au 5 juin et les visiteurs ont pu s'y essayer le 4 juin lors du village de l'énergie à la Cité du Design.

L'objectif est de découvrir des solutions concrètes, innovantes qui permettent à chacun d'adopter des comportements plus responsables.

La carte verte de Saint-Étienne continue sa mutation en partenariat avec ses associations fédérées, la Ville de Saint-Étienne, Zoomacom et Openscop.

www.saintegreenmap.fr

# Notre communication

Véronique Michel, COMMUNICATION VISUELLE ET CONCEPTION WEB

## NATURE LOIRE

- N° 161 : janvier-mars « Espaces naturels agricoles et forestiers »
- N° 162 : avril-juin « la Nature, source de solutions »
- N° 163 : juillet-décembre « Transligérienne, la nature et les hommes au fil de la Loire »

La fréquence de parution est devenue semestrielle en cours d'année. En parallèle, nous avons mis en place la newsletter mensuelle en octobre.

## LOIRE EN VERT

La souplesse d'emploi du site internet est très appréciée des utilisateurs. Le site est surtout consulté en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat : en 2015, 63 % des inscriptions s'effectuaient en dehors de ces plages. En 2016, ce pourcentage passe à 74 %. Au total, 493 personnes se sont inscrites aux animations de la FRAPNA Loire directement sur le site internet.

Le travail sur le site a surtout consisté à faire évoluer graphiquement l'interface. Nous avons lancé la nouvelle version pour la saison 2017. Le concept du site plaît beaucoup à l'Union Régionale FRAPNA qui souhaite le régionaliser et le proposer aussi à la FRANE (Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement).

Afin de laisser une trace papier, un calendrier dépliant vient compléter le site internet. Imprimé à 7 000 exemplaires, il a été diffusé en tout début d'année pour lancer la saison lors d'une conférence de presse.

**3 300**
tirages Nature Loire

**42 640**
visiteurs sur nos sites Web

## Publications

Nature Loire N° 161 à 163
Inf'eau Loire N° 11 à 14
Rapport d'activité 2015
Calendrier Loire en vert
Lettre Natura 2000
Lettre *La plume de l'Ecozone*
3 fiches espèces pour le réseau Eau

**3 554** aiment
**3 513** suivent

**1 459** abonnés

**27 755** vues

**172** abonnés
**96** publications

## NOS SITES WEB

Le contenu est mis à jour en permanence. Nos sites bénéficient aussi d'une maintenance technique concernant leurs fonctionnalités et leur sécurité. S'ajoutent une veille technique et graphique. Les statistiques sont plus précises et ne comptent plus les robots spammeurs (qui peuvent pratiquement doubler le nombre de visiteurs). En 2017, Google Analytics fait évoluer ses algorithmes pour des chiffres encore plus riches.

### SITE INSTITUTIONNEL

20 961 pages consultées par 8 154 personnes.
23 % des visiteurs sont des fidèles du site web.

www.frapna-loire.fr

### LOIRE EN VERT

36 413 pages consultées par 8 155 personnes.
Environ 24 % sont venus sur le site plusieurs fois.

www.loireenvert.fr

### OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE

22 070 pages consultées par 10 218 personnes, principalement des élus et des techniciens.
21 % des visiteurs se sont connectés à différentes reprises.

www.frapna-zeropesticide.fr

### ECOPÔLE DU FOREZ

61 511 pages consultées par 10 550 personnes, surtout du grand public qui souhaite trouver des informations pour se rendre à l'Ecopôle du Forez et organiser ses loisirs. 27 % des visiteurs consultent le site plusieurs fois.

www.ecopoleduforez.fr

### GORGES DE LA LOIRE

5 870 pages consultées par 2 099 personnes.
24 % environs des internautes sont venus plusieurs sur le site web. C'est le SMAGL qui met à jour le contenu. La FRAPNA Loire s'occupe uniquement des mises à jour techniques.

www.reserve-regionale-gorges-loire.fr

### ECOCITOYENS

5 311 pages consultées par 1 464 personnes.
Environ 20 % des visiteurs sont venus sur le site web à plusieurs reprises.

Le site a été totalement refondu en début d'année, avec l'aide d'un stagiaire dont la mission était de développer une base de données et le code nécessaire pour que les visiteurs puissent interagir avec cette base. La partie graphique a été totalement développée ment a eu lieu en mars.

www.ecocitoyens.org

## Perspectives 2017

- Réflexion sur la refonte du site institutionnel
- Lancement de la nouvelle interface de Loire en Vert
- Nature Loire devient semestriel

# Nos partenaires

**En nouant des partenariats avec des établissements publics, des entreprises privées, et des fondations, la FRAPNA Loire entretient un dialogue environnemental permanent avec les différents acteurs du territoire. La FRAPNA Loire contribue ainsi à la mise en œuvre des politiques publiques et travaille au quotidien pour que la vision de la société civile soit prise en compte.**

## L'UNION EUROPÉENNE

La FRAPNA intervient dans le cadre du Contrat Corridor de Saint-Etienne Métropole. Cette action a pour vocation d'identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques du territoire.

Le volet animation du Document d'objectifs Natura 2000 de l'Ecozone du Forez reçoit le soutien de l'Europe.

## LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, nous avons mobilisé les associations et le grand public autour de la consultation sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Ces agences de l'eau soutiennent de nombreuses actions telles que les sentinelles de l'environnement ou le réseau Eau. L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne contribue notamment à la restauration de milieux dégradés sur le site de l'Ecopôle du Forez.

L'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) soutient la sensibilisation à la réduction des pesticides.

Notre collaboration avec l'Office National des Forêts se poursuit pour le renforcement de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des forêts sur la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire.

## L'ÉTAT

La Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Rhône-Alpes anime la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides (CROPPP) pour laquelle la FRAPNA et la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) portent un rôle d'animateur territorial de l'action zéro pesticide.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a soutenu l'organisation de la journée d'échange « Vers une acceptation sociétale de la flore spontanée », qui a débouché sur l'élaboration d'un plan d'actions.

La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) soutient les actions de formation à destination des bénévoles de notre fédération

La Direction Départementale des Territoires (DDT) nous soutient dans notre action d'amélioration de la connaissance du grand cormoran et participe à la mise en œuvre du plan de gestion de l'Ecopôle du Forez.

## LES INSTITUTIONS ET COLLECTIVITÉS

Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes est partie prenante de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire. Il soutient également les Sentinelles de l'environnement, les actions liées aux corridors biologiques, la biodiversité, l'éducation à l'environnement, la mobilisation des étudiants au sein de « Campus FRAPNA ».

Le Conseil départemental de la Loire soutient les projets et les campagnes « Zéro Pesticide dans nos villes et villages », « Mare, où es-tu ? », ainsi que les sites « nature » du département, comme la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire et l'Ecopôle du Forez. La gestion différenciée des bords de routes fait également l'objet d'une collaboration dynamique.

Saint-Etienne Métropole conforte l'éducation à l'environnement, la réduction des phytosanitaires et la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme.

Dans le cadre du Contrat de Ville, Saint-Etienne Métropole soutient la végétalisation de la cour de la Maison de la Nature et de ses abords, pour améliorer le cadre de vie des habitants de la Cotonne.

La Ville de Saint-Etienne est partie prenante de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire, de la campagne « Zéro Pesticide dans nos villes et villages ». Elle soutient la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, les propositions d'adaptation aux changements climatiques, la démarche école écocitoyenne et la Maison de la Nature de la Cotonne.

La Communauté de Communes de Feurs-en-Forez permet aux habitants de son territoire de visiter gratuitement l'Ecopôle du Forez.

## LES ENTREPRISES ET FONDATIONS

Production, transport, distribution : les activités du secteur privé ont des impacts directs sur l'environnement. Ces acteurs économiques ont un rôle à jouer dans la transition écologique.

Le Crédit Agricole Loire Haute-Loire a renouvelé son soutien pour la publication du calendrier de sorties au format poche, Loire en vert, et pour le site internet www.loireenvert.fr.

EDF soutient notre action sur la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire.

CEMEX est partenaire de l'Ecopôle du Forez et de la Fête du Saule.

Nos équipes accompagnent VINCI Autoroutes en vue du suivi et de l'entretien des mares compensatoires.

Le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electricité du département de la Loire ) est notre partenaire sur la thématique de la pollution lumineuse et soutient l'éducation à l'environnement.

Nous accompagnons la SEDL (Société d'Équipements et de Développement de la Loire) pour la gestion des mesures compensatoires de la ZAC des Plaines.

La fondation Itancia soutient l'Ecopôle du Forez et ses aménagements.

ERDF est partenaire du mât à hirondelles et de son installation.

Subvention de la fondation Norauto dédiée à notre projet d'animation itinérante autour du lien entre mobilité douce, impact environnemental des déplacements, santé et corridors écologiques.

## AUTRES PARTENAIRES

Nous avons aussi renouvelé notre partenariat avec EPURES, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise sur la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme à travers un outil et une méthode développée par la FRAPNA.

Avec l'association La Bulle Verte, nous poursuivons notre réflexion sur les impacts environnementaux liés aux pesticides, et effectuons des ateliers d'éducation à l'environnement auprès des écoles.

Le CFPPA de Montravel apporte son soutien technique et organisationnel pour les actions « zéro pesticide ».

## PARTENARIAT MÉDIA

Comme à son habitude TL7 suit les conférences de presse et les événements portés par la FRAPNA Loire.

Le Progrès et L'Essor les Affiches ont décliné nos actions par des articles de fond.

France Bleu Saint-Etienne met en avant sur ses ondes les activités nature proposées par la FRAPNA Loire et a fait de nombreux focus sur la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire et l'Ecopôle du Forez.

Et la convention de partenariat avec Radio Ondaine perdure pour une émission mensuelle intitulée Envies de Nature.

Tout au long de l'année, nos conférences de presse et nos communiqués ont été particulièrement bien suivis et nous remercions les journalistes et les communicants pour la reprise des actions proposées par la FRAPNA Loire.

## PARTENARIAT ASSOCIATIF

ASSE Coeur-Vert a accompagné Loire en Vert et nos actions d'éducation à l'environnement.

La FRAPNA Loire collabore de manière privilégiée avec ses associations fédérées. Au-delà de la fédération, un travail au quotidien est également mené avec d'autres associations partenaires. La Fédération des Associations des Jardins Ouvriers et Familiaux de la Loire, les Jardins de Volpette sont les partenaires privilégiés pour réduire l'utilisation des pesticides dans les jardins.

La FRAPNA Loire et la LPO Loire consolident leur partenariat historique et s'associent pour proposer des balades commentées à l'Ecopôle du Forez.

# Nos finances

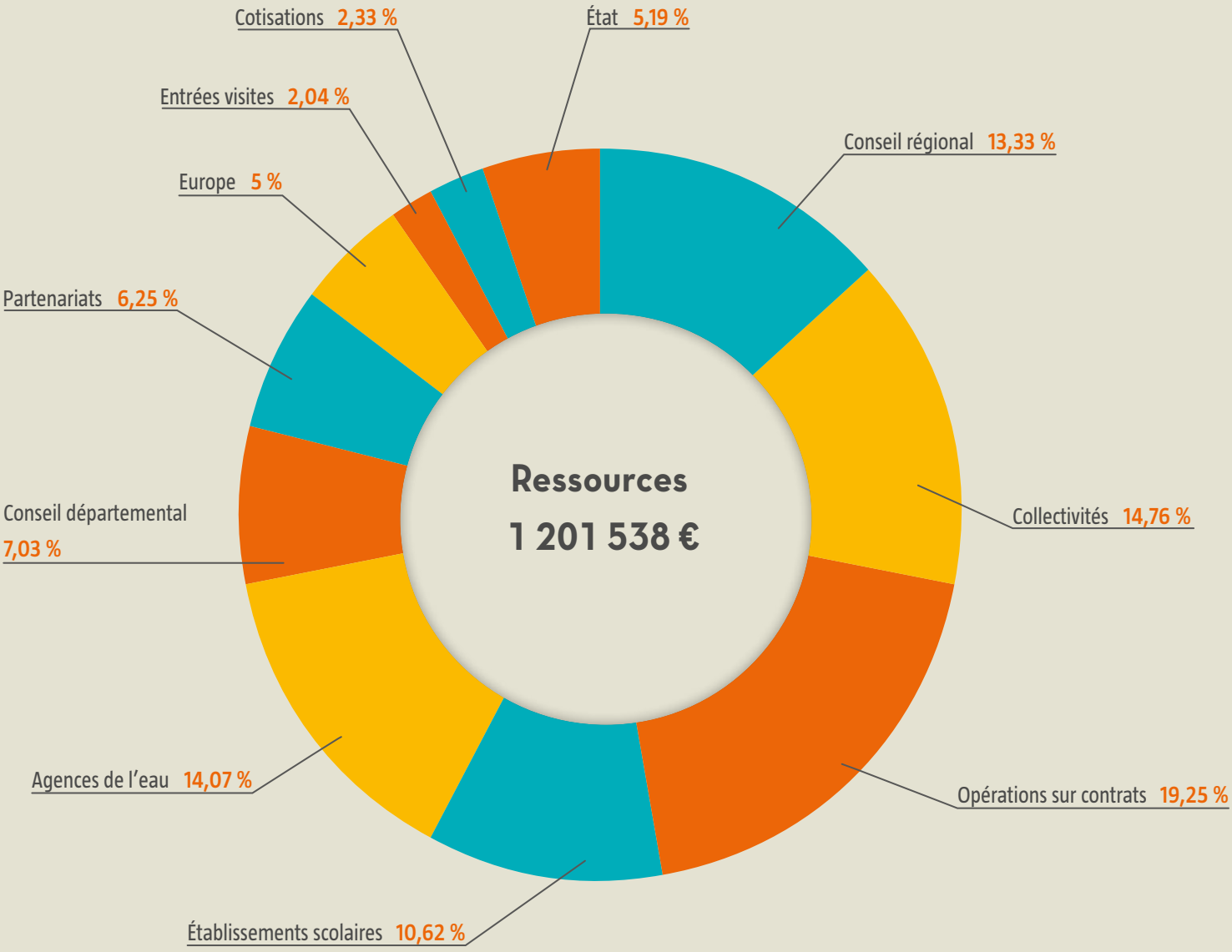

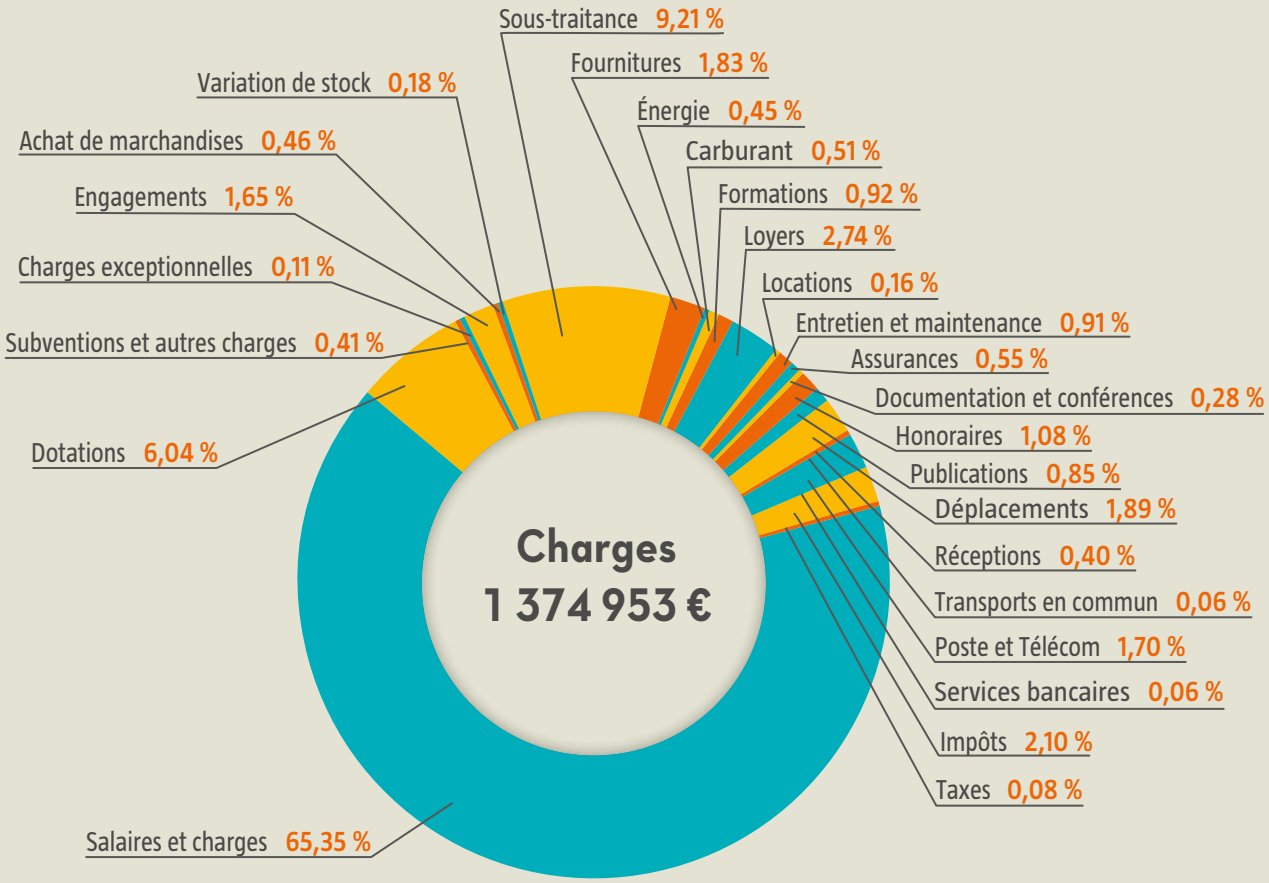


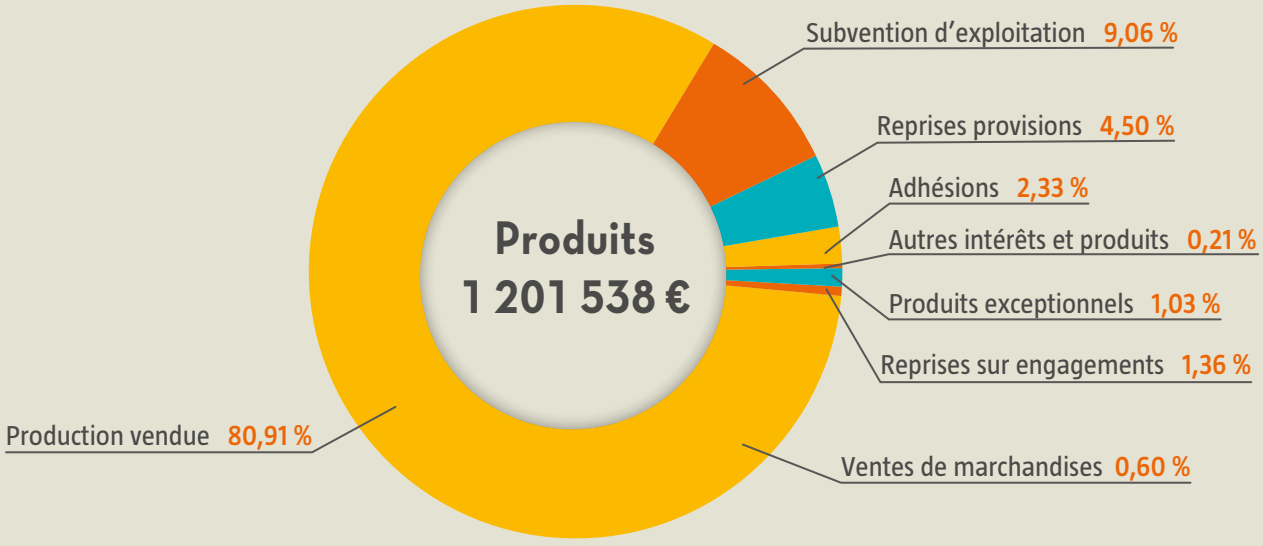


Déficit : 173 415,23 €

# **Bilan** comptable

| Bilan actif | Net en € au 31/12/2016 | Net en € au 31/12/2015 |
|---|---|---|
| Immobilisations corporelles et incorporelles | 757 979 | 798 984 |
| Immobilisations financières | 2 217 | 2 217 |
| Actif immobilisé | 760 196 | 801 199 |
| Stock en cours | 12 821 | 19 196 |
| Créances | 1 135 266 | 1 072 728 |
| Valeurs mobilières et disponibilités | 511 867 | 518 919 |
| Charges constatées d'avance | 12626 | 20 759 |
| Actif circulant | 1 672 572 | 1 631 603 |
| Total de l'actif | 2 432 275 | 2 432 802 |

| Bilan passif | Net en € au 31/12/2016 | Net en € au 31/12/2015 |
|---|---|---|
| Fonds associatifs et réserves | 1 572 125 | 1 748 351 |
| Résultat de l'exercice | - 173 415 | - 176 226 |
| Fonds associatifs | 1 684 733 | 1 872 437 |
| Provisions et fonds dédiés | 7 803 | 71 367 |
| Dettes fournisseurs, fiscales, sociales | 412 943 | 403 462 |
| Produits constatés d'avance | 327 296 | 85 536 |
| Total du passif | 2 432 775 | 2 432 802 |

# **Compte** de résultat

Le compte de résultat récapitule l'ensemble des charges supportées par la FRAPNA Loire et des produits dont nous disposons - subventions, ventes de produits, dons, etc. - pour l'année 2016.

| Compte de résultat | 31/12/2016 | 31/12/2015 |
|---|---|---|
| Ventes de marchandises | 7 269 | 7 383 |
| Production vendue de bien et services | 972 220 | 929 580 |
| Subventions d'exploitation | 108 870 | 94 963 |
| Reprises et transferts de charges | 54 011 | 83 746 |
| Cotisations et autres produits | 27 971 | 17 468 |
| Produits d'exploitation | 1 170 341 | 1 133 140 |
| Achats de marchandises | 6 381 | 4 775 |
| Variation de stock | 2 430 | 2 880 |
| Autres achats et charges externes | 313 059 | 310 544 |
| Impôts et taxes | 41 624 | 43 301 |
| Charges de personnel | 898 596 | 893 647 |
| Amortissements et provisions | 83 084 | 108 847 |
| Autres charges | 5 574 | 518 |
| Charges d'exploitation | 1 350 748 | 1 364 512 |
| Résultat d'exploitation | - 180 407 | - 231 372 |
| Produits financiers | 2 504 | 2 234 |
| Charges financières | 9 | 99 |
| Résultat financier | 2 495 | 2 135 |
| Résultat courant | - 177 912 | - 229 237 |
| Produits exceptionnels | 12 355 | 31 739 |
| Charges exceptionnelles | 1 565 | 1 796 |
| Résultat exceptionnel | 10 790 | 29 943 |
| Engagement à réaliser | 22 632 | 52 476 |
| Excédents ou déficits | - 173 415 | - 176 226 |

# Nos associtions


Le bilan de nos associations / 40

Toutes nos assocations / 42

# Nos associations

**Le conseil fédéral est un espace d'échanges dédié à la vie de la fédération départementale. Il a été réuni quatre fois au cours de l'année. Outre un balayage de l'actualité environnementale des associations, il permet de faire vivre le lien entre les différentes activités et préoccupations des associations membres. Nous souhaitons y renforcer l'échange de bonnes pratiques.**

## ACCUEIL PAYSAN LOIRE

En 2016, Accueil Paysan Loire et la Délégation de Saint-Etienne du secours Catholique ont signé une convention de partenariat pour l'organisation de plusieurs séjours de vacances pour des familles accompagnées par le Secours Catholique.

En famille, avec des personnes en errance ou en situation de grande exclusion, d'isolement, les vacances contribuent au développement de chaque individu ainsi que des solidarités familiales au sens le plus large. Ces séjours permettent aux familles de :

- sortir de leur cadre de vie habituel
- retisser des liens intrafamiliaux
- s'ouvrir sur l'extérieur
- vivre un temps de détente partagé
- se confronter à des situations nouvelles
- s'organiser, gérer, prévoir, s'intégrer dans un groupe.

Les bilans de ces séjours témoignent de rencontres enrichissantes humainement. Les représentations des uns sur les autres tombent, des liens se créent et se prolongent parfois au-delà des vacances.

## ASSOCIATION DÉFENSE SANTÉ ENVIRONNEMENT

L'ADSE participe aux réunions du comité territorial Loire-Haute-Loire d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes où elle siège en représentation de SERA (Santé Environnement Rhône-Alpes).

Le 4 novembre 2016, J.L. FUGIT, administrateur d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, universitaire chercheur, spécialiste de la pollution, a animé à Feurs une conférence : « Qualité de l'air : Enjeux sanitaires et environnementaux » qui a passionné les participants.

Elle abordait la définition, origines et sources de la pollution atmosphérique, paramètres qui influent sur la qualité de l'air, contexte législatif et dispositif de surveillance, impact sanitaire des différents polluants (PM10, PM2,5, ozone, oxyde d'azote...), perspectives d'actions.

## ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE LA QUALITÉ DE LA VIE À SORBIERS

L'Association pour la Protection de la Nature et de la Qualité de la Vie à Sorbiers a organisé en 2016 un concours ouvert aux Sorbérans, invités à rédiger un texte de deux pages sur l'un des 2 sujets suivants : « Sorbiers en 2030 » ou « L'environnement et le monde associatif ».

Sur la vingtaine de textes reçus, un comité de lecture composé de quatre membres du Conseil d'Administration a sélectionné les plus intéressants eu égard aux valeurs soutenues par notre Association, sans négliger la qualité de la rédaction.

Finalement, au cours d'un après-midi, une cérémonie a marqué la remise des prix aux auteurs dont les textes avaient été distingués.

## ARDAB

Alors même que la nouvelle Région réduit fortement ses appuis financiers auprès de notre groupement (l'ARDAB passe d'une dotation globale sur l'ensemble des actions et projets cofinancés de 205 000 € à 47 000 € entre 2016 et 2017, soit – 3 postes), jamais l'année 2016 n'aura été aussi riche pour le développement de la bio.

Notamment en filière laitière, l'ARDAB aura accompagné plus de 60 exploitations vers la conversion en agriculture Biologique. Avec 73 fermes de plus en bio en 2016 dans la Loire (soit désormais 371 agriculteurs bio, 6 %), cette vague de conversion est sans précédent, puisqu'elle accroît les surfaces en conversion et en bio de plus de 27 %.

Une vingtaine de formations techniques pour les agriculteurs du Rhône et de la Loire, mais aussi 5 formations d'initiation à l'agriculture bio ont été déployées en 2016 pour relayer cette dynamique exceptionnelle ainsi qu'une dizaine de journées portes ouvertes.

La bio prend un nouvel essor que l'ARDAB, acteur historique de son développement avec plus de 360 adhérents, continuera à appuyer avec la chambre d'agriculture dont il faut saluer, dans la Loire, un partenariat volontariste.

## ASSOCIATION STÉPHANOISE D'ASTRONOMIE M42

Cette saison encore, l'Association Stéphanoise d'Astronomie M42 était auprès du public. Les évènements locaux comme le village des sciences, petit festival du grand espace et les manifestations nationales (Nuit des étoiles, Jour de la nuit) ont permis de beaux échanges.

Le rare passage de Mercure devant le Soleil a été l'occasion d'une observation avec les Stéphanois, place de l'Hôtel de Ville.

L'ASA M42 a encore animé et organisé, avec l'aide d'autres clubs, les Rencontres Astronomiques du Printemps à Craponne-sur-Arzon. Une météo favorable a permis à chacun de belles observations et autres photos du ciel.

## CLUB DE PÊCHE SPORTIVE FOREZ-VELAY

Au cours de la saison 2015/2016, le Club de Pêche Sportive Forez-Velay a poursuivi ses activités traditionnelles de promotion de la pêche et de rotection des milieux aquatiques.

Outre son école de pêche à la mouche, on mettra en avant l'initiation de 36 enfants de 6 à 12 ans à la pratique de la pêche et à la connaissance du milieu et des espèces aquatiques.

Les interventions de terrain pour l'entretien des rivières ont regroupé plus d'une trentaine d'adhérents.

La gestion de l'incubateur à œufs de saumon du Renaison a vu une deuxième dépose d'œufs de saumon. Cette deuxième expérience est concluante en terme de cycle de développement des poissons dans l'incubateur.

## ASSOCIATION ROANNAISE DE PROTECTION DE LA NATURE

Certains de nos adhérents et bénévoles nous ont signalé des décharges sur certains sites de l'agglomération roannaise.

Nous avons envoyé des courriers aux communes concernées pour faire enlever les ordures dans les plus brefs délais faisant référence à la loi de l'article L2212-2-1 du code des collectivités territoriales et l'article L 541-3 du code de l'environnement. Le maire détient le pouvoir de police en cas de dépôt sauvage dans sa commune.

## LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Dans le cadre de notre convention avec Saint-Etienne Métropole, nous avons poursuivi notre travail sur les Atlas de la Biodiversité Communale.

Nous avons notamment animé tout un programme de sorties, découvertes, animations et une enquête participative à Saint-Héand.

Près de 200 personnes y ont participé et ont permis de découvrir 8 nouvelles espèces sur la commune ou encore de multiplier par 3 le nombre de données de mammifères !

2016 est également l'année du changement d'échelle. Nous allons désormais travailler sur plusieurs communes et réaliser des Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABCI).

En 2016, nous avons commencé par les gorges de la Loire et la vallée de l'Ondaine qui regroupe 11 communes. Nous avons compilé l'ensemble des connaissances naturalistes et réalisé les cartographies de ces données en partenariat avec la FRAPNA.

## LIANE

Comme chaque année, LIANE a organisé son festival de contes nature : Festiconte.

En 2016, le sujet était « Les abeilles ont le bourdon », insectes pollinisateurs.

Plusieurs conteurs amateurs se sont succédé. Entre deux contes, des jeux pour les enfants, autour de la nature, ont été organisés par la Ludothèque des Monts du Lyonnais.

En soirée, les naturalistes de LIANE ont présenté les enjeux de la pollinisation pour les générations futures, les principales espèces d'abeilles et de bourdons, leur biologie, leur répartition, les dangers qui les guettent....

Un débat sur le sujet a suivi, avec notamment des apiculteurs.

## VÉLO EN FOREZ

Dans le cadre de la semaine de la mobilité durable et de la journée des voies vertes, l'association Vélo en Forez a proposé une balade à vélo à partir de Boisset-lès-Montrond, le 24 septembre.

113 cyclistes en VTT ou VTC ont pris le départ sous un soleil généreux et comme d'habitude, dans l'esprit de la journée des voies vertes, tous les âges et tous les niveaux étaient représentés dans cette sortie familiale.

Cette année, 2 circuits de 27 km et de 10 km, étaient proposés sur de petites routes à faible circulation ou des chemins de terre.

A l'arrivée devant la mairie de Boisset, une collation récompensait les cyclistes de leurs efforts sous la chaleur.

# Associations membres
## au 31 décembre 2016

**Accueil Paysan Loire**
4 bis rue Philibert Mottin
42110 Feurs
07 89 67 82 10
loire@accueil-paysan.com
www.accueilpaysan42.fr

**Association Défense Santé Environnement**
Maison de la Commune
42110 Feurs
adse.forez@orange.fr

**Association pour la Protection de la Nature et la Qualité de la Vie à Sorbiers**
18 rue Rambert Faure
42290 Sorbiers
04 77 53 21 01
michel.souweine@free.fr

### ARDAB : Association Rhône-Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique
234 Av. du général Charles de Gaulle
BP 53 - 69530 Brignais
04 72 31 59 99
contact-ardab@corabio.org
www.corabio.org

### Association Roannaise de Protection de la Nature
28 bis rue du Mayollet
42300 Roanne
04 77 78 04 20
arpnroannais@gmail.com
www.arpn.fr

### Association Stéphanoise d'Astronomie M42
28 rue Ponchardier
42100 Saint-Etienne
04 77 33 63 63
asa.messier42@yahoo.fr
www.asam42.fr

### Club de Pêche Sportive Forez-Velay
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
04 77 34 02 91
contact@cpsfv.org
www.cpsfv.org

### Comité départemental de la Randonnée Pédestre
3 rue Charles de Gaulle
42000 Saint-Etienne
04 77 37 28 24
randoloire@orange.fr
http://rando-loire.org

### CPN Le Colibri
104 place Louis Gay
42520 Maclas
lecolibri@cpnlecolibri.fr
www.cpnlecolibri.fr

### Lerpt Environnement
Place Charles de Gaulle
42530 Saint-Genest-Lerpt
http://lerpt-environnement.org

### Liane
Maison des Associations
Bd Etienne Perronnet
42140 Chazelles-sur-Lyon
lianechaz@free.fr
http://lianechaz.free.fr

### Ligue pour la Protection des Oiseaux
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
04 77 41 46 90
loire@lpo.fr
www.loire.lpo.fr

### Lis Martagon
Chez Mme Duplan Simone
280 Chemin du Tout
42560 Boisset-Saint-Priest
04 77 76 33 70

### Madeleine Environnement
Espace Bel-Air
42370 Saint- Haon-le-Châtel
04 77 62 11 19
madeleinenvironnement@yahoo.fr
www.madeleine-environnement.fr

### Sauvegarde des Coteaux du Jarez
Mairie de La Cula
42800 Genilac
04 77 75 41 33
scj@orange.fr
http://scjarez.free.fr

### Société de Sciences Naturelles Loire-Forez
Maison de la Nature
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
04 77 41 46 60
http://ssnlf.free.fr

### Terre & Nature
12 rue Jean Morel
BP 77 - 42190 Charlieu
04 77 71 65 74
terre.nat@orange.fr
http://terre.nat.speleo.free.fr

### Vélo en Forez
Espace social
97 rue Pierre Frénéat
42210 Montrond-les-Bains
veloenforezloire42@gmail.com
www.veloenforez.fr

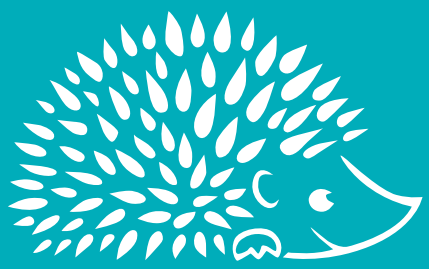

FRAPNA

Retrouvez-nous sur
www.frapna-loire.org
/frapnaloire
#FrapnaLoire